



EN AVANT ENSEMBLE



REVUE DU TROISIÈME TRIMESTRE 2020





Célébrons nos 100 ans

Résultats du CN pour le troisième trimestre : tirer parti des améliorations séquentielles dans des marchés clés

Le chemin de fer demeure agile et prêt à répondre à la demande du marché

MONTREAL, le 20 octobre 2020 — Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2020.

« Les cheminots du CN ont travaillé sans relâche depuis le début de la pandémie, et je suis fier des services de transport essentiels qu'ils ont fournis. Si nous considérons le quatrième trimestre et au-delà, nous continuons d'observer des améliorations séquentielles et un dynamisme qui nous incitent à un optimisme prudent pour l'avenir. Nous demeurons confiants dans notre capacité à générer de la valeur à long terme pour nos actionnaires. »

- Jean-Jacques Ruest, président-directeur général du CN

Points saillants des données financières

Comparaison du troisième trimestre de 2020 et du troisième trimestre de 2019

- Les volumes, en tonnes-milles commerciales (TMC), se sont améliorés de façon séquentielle au cours de chaque mois du troisième trimestre de 2020, et les volumes de septembre ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une demande liée à certaines marchandises, comparable aux niveaux de 2019.
- Les produits d'exploitation se sont chiffrés à 3 409 M\$ CA, soit une baisse de 421 M\$ CA ou 11 %.
- Le bénéfice par action dilué a diminué de 17 % pour atteindre 1,38 \$ CA.
- Le ratio d'exploitation s'est établi à 59,9 %, soit une augmentation de 2,0 points.
- Le bénéfice d'exploitation a diminué de 15 % pour se situer à 1 366 M\$ CA.
- Les flux de trésorerie disponibles pour les neuf premiers mois de 2020 ont totalisé 2 087 M\$ CA, ce qui représente une augmentation de 588 M\$ CA par rapport à la période antérieure.¹⁾

Produits d'exploitation, volumes de trafic et charges du TR3 2020

Pour le troisième trimestre de 2020, les produits d'exploitation se sont chiffrés à 3 409 M\$ CA, une diminution de 421 M\$ CA ou 11 %, comparativement à la période correspondante de 2019. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des volumes dans la plupart des groupes marchandises en raison des effets persistants de la pandémie de COVID-19 et par une diminution des taux du supplément carburant applicables, facteurs neutralisés en partie par les hausses des tarifs marchandises ainsi que par l'augmentation des envois de céréales canadiennes. Les tonnes-milles commerciales (TMC), qui mesurent le poids et la distance relatifs des marchandises transportées par le CN, ont diminué de 7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits marchandises par TMC ont baissé de 3 % comparativement au même trimestre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation pour le troisième trimestre se sont établies à 2 043 M\$ CA, soit une baisse de 8 %, en raison surtout de la diminution des coûts du carburant et de la main-d'œuvre ainsi que des charges liées aux services acquis et matières. La baisse pour les neuf premiers mois a été neutralisée en partie par une perte, au deuxième trimestre, sur les actifs détenus en vue de la vente découlant de la décision de la Compagnie de mettre en vente, pour des activités ferroviaires continues, certaines lignes non essentielles.

1) Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Le CN utilise également dans le présent communiqué des mesures de calcul non conformes aux PCGR qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, telles que les mesures de la performance rajustées. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mesures de calcul non conformes aux PCGR, y compris un rapprochement avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus directement comparables, se reporter à la section d'information supplémentaire ci-jointe, Mesures de calcul non conformes aux PCGR.

2) Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et en vertu de la législation canadienne relative aux valeurs mobilières. De par leur caractère, les énoncés prospectifs impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. La Compagnie prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. De par leur caractère, les énoncés prospectifs traitent de certains sujets qui présentent divers degrés d'incertitude, notamment en ce qui concerne l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les activités d'exploitation, les résultats financiers, la situation financière et la chaîne d'approvisionnement mondiale, ainsi que la reprise économique et son impact sur le CN. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise » ou d'autres termes semblables.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats réels ou la performance réelle de la Compagnie par rapport aux perspectives ou aux résultats futurs ou à la performance future implicites dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres : la durée et les effets de la pandémie de COVID-19; la conjoncture économique et commerciale en général, particulièrement dans le contexte de la pandémie de COVID-19; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; les restrictions au commerce ou les modifications aux ententes de commerce international; le transport de matières dangereuses; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra trouver une description des principaux facteurs de risque dans la section « Rapport de gestion » des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

Ce communiqué et toute information complémentaire, notamment les États financiers, les Notes afférentes et le Rapport de gestion, figurent dans le Rapport trimestriel du CN qui est accessible sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/resultats-financiers, sur le site SEDAR à www.sedar.com et sur le site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis par EDGAR à www.sec.gov.

À propos du CN

Le CN est un chef de file mondial du transport et un partenaire commercial majeur. Essentiel à l'économie, aux clients et aux collectivités qu'il dessert, le CN achemine annuellement en toute sécurité plus de 300 millions de tonnes de ressources naturelles, de produits manufacturés et de produits finis partout en Amérique du Nord. En tant que seul chemin de fer à relier les côtes est et ouest du Canada à l'extrémité sud des États-Unis par un réseau ferroviaire de 19 500 milles, le CN et ses filiales contribuent à la prospérité des collectivités et au commerce durable depuis 1919. Le CN maintient son engagement à l'égard des programmes de responsabilité sociale et de l'environnement.

- 30 -

Sources:

Médias

Jonathan Abecassis
Directeur principal
Relations avec les médias
(514) 399-7956
media@cn.ca

Communauté d'investissement

Paul Butcher
Vice-président
Relations avec les investisseurs
(514) 399-0052
investor.relations@cn.ca

Quelques statistiques ferroviaires – non auditées

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Mesures financières				
Indicateurs de performance financière clés ¹⁾				
Total des produits d'exploitation (en millions de dollars)	3 409	3 830	10 163	11 333
Produits marchandises (en millions de dollars)	3 249	3 618	9 711	10 790
Bénéfice d'exploitation (en millions de dollars)	1 366	1 613	3 366	4 375
Bénéfice d'exploitation rajusté (en millions de dollars) ²⁾	1 366	1 613	3 852	4 459
Bénéfice net (en millions de dollars)	985	1 195	2 541	3 343
Bénéfice net rajusté (en millions de dollars) ²⁾	985	1 195	2 763	3 293
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,38	1,66	3,56	4,62
Bénéfice dilué par action rajusté (en dollars) ²⁾	1,38	1,66	3,87	4,56
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) ²⁾	506	700	2 087	1 499
Acquisitions brutes d'immobilisations (en millions de dollars)	691	961	2 008	3 061
Rachats d'actions (en millions de dollars)	—	394	379	1 271
Dividendes par action (en dollars)	0,5750	0,5375	1,7250	1,6125
Situation financière ¹⁾				
Actif total (en millions de dollars)	45 158	44 096	45 158	44 096
Passif total (en millions de dollars)	25 845	25 596	25 845	25 596
Avoir des actionnaires (en millions de dollars)	19 313	18 500	19 313	18 500
Ratio financier				
Ratio d'exploitation (%)	59,9	57,9	66,9	61,4
Ratio d'exploitation rajusté (%) ²⁾	59,9	57,9	62,1	60,7
Mesures d'exploitation ³⁾				
Statistiques d'exploitation				
Tonnes-milles brutes (TMB) (en millions)	113 693	124 410	330 058	367 875
Tonnes-milles commerciales (TMC) (en millions)	56 296	60 849	167 183	184 245
Wagons complets (en milliers)	1 440	1 531	4 069	4 487
Milles de parcours (Canada et États-Unis)	19 500	19 500	19 500	19 500
Effectif (à la fin de la période)	24 008	27 290	24 008	27 290
Effectif (moyenne de la période)	23 177	27 269	23 624	26 803
Mesures d'exploitation clés				
Produits marchandises par TMC (en cents)	5,77	5,95	5,81	5,86
Produits marchandises par wagon complet (en dollars)	2 256	2 363	2 387	2 405
TMB par effectif moyen (en milliers)	4 905	4 562	13 971	13 725
Charges d'exploitation par TMB (en cents)	1,80	1,78	2,06	1,89
Charge de main-d'œuvre et d'avantages sociaux par TMB (en cents)	0,58	0,56	0,60	0,59
Carburant diesel consommé (en millions de gallons US)	97,2	110,1	296,3	342,5
Prix moyen du carburant (en dollars par gallon US)	2,27	3,05	2,44	3,13
Rendement du carburant (gallons US de carburant de locomotive consommés par 1 000 TMB)	0,85	0,88	0,90	0,93
Poids des trains (en tonnes)	9 635	9 259	9 543	9 088
Longueur des trains (en pieds)	8 987	8 462	8 596	8 189
Vitesse des wagons (wagons-milles par jour)	175	209	184	198
Temps de séjour (ensemble du réseau, en heures)	9,6	7,7	8,8	7,9
Vitesse moyenne des trains directs sur le réseau (milles par heure)	17,8	18,7	18,5	18,2
Utilisation des locomotives (TMB remorquées en fonction du total des HP)	199	201	194	200
Indicateurs de sécurité ⁴⁾				
Taux de fréquence des blessures (par 200 000 heures-personnes)	1,70	2,09	1,82	2,03
Taux d'accidents (par million de trains-milles)	1,57	2,01	1,78	2,22

1) Sauf indication contraire, ces montants sont exprimés en dollars CA et dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis.

2) Consulter la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR.

3) Les statistiques d'exploitation, les mesures d'exploitation clés et les indicateurs de sécurité sont non auditées et sont établis à partir des données estimées alors connues, et ils peuvent être modifiés lorsque de l'information plus complète devient disponible. Les définitions des tonnes-milles brutes, du rendement du carburant, du poids des trains, de la longueur des trains, de la vitesse des wagons, du temps de séjour, et de la vitesse moyenne des trains directs sur le réseau figurent dans le Rapport de gestion de la Compagnie. Les définitions des autres indicateurs sont données sur le site Web du CN, à l'adresse www.cn.ca/glossaire.

4) Selon les critères de divulgation de la Federal Railroad Administration (FRA).

Renseignements complémentaires – non audités

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les neuf mois terminés le 30 septembre			
	2020	2019	Variation en % fav. (défav.)	Variation en %, en devise constante fav. (défav.) ¹⁾	2020	2019	Variation en % fav. (défav.)	Variation en %, en devise constante fav. (défav.) ¹⁾
Produits d'exploitation (en millions de dollars)²⁾								
Produits pétroliers et chimiques	591	788	(25 %)	(26 %)	1 967	2 298	(14 %)	(15 %)
Métaux et minéraux	342	425	(20 %)	(20 %)	1 055	1 286	(18 %)	(19 %)
Produits forestiers	421	450	(6 %)	(7 %)	1 267	1 393	(9 %)	(10 %)
Charbon	118	168	(30 %)	(30 %)	401	508	(21 %)	(21 %)
Produits céréaliers et engrais	608	552	10 %	10 %	1 867	1 770	5 %	5 %
Intermodal	992	1 018	(3 %)	(3 %)	2 715	2 860	(5 %)	(6 %)
Véhicules automobiles	177	217	(18 %)	(19 %)	439	675	(35 %)	(36 %)
<i>Total – Produits marchandises</i>	3 249	3 618	(10 %)	(11 %)	9 711	10 790	(10 %)	(11 %)
Autres produits d'exploitation	160	212	(25 %)	(25 %)	452	543	(17 %)	(18 %)
<i>Total – Produits d'exploitation</i>	3 409	3 830	(11 %)	(11 %)	10 163	11 333	(10 %)	(11 %)
Tonnes-milles commerciales (TMC) (en millions)³⁾								
Produits pétroliers et chimiques	9 398	14 042	(33 %)	(33 %)	31 918	41 148	(22 %)	(22 %)
Métaux et minéraux	5 419	6 458	(16 %)	(16 %)	15 776	19 860	(21 %)	(21 %)
Produits forestiers	6 552	6 813	(4 %)	(4 %)	18 903	20 902	(10 %)	(10 %)
Charbon	3 667	4 563	(20 %)	(20 %)	11 987	13 556	(12 %)	(12 %)
Produits céréaliers et engrais	14 565	12 722	14 %	14 %	43 826	41 634	5 %	5 %
Intermodal	15 916	15 294	4 %	4 %	42 835	44 176	(3 %)	(3 %)
Véhicules automobiles	779	957	(19 %)	(19 %)	1 938	2 969	(35 %)	(35 %)
<i>Total – TMC</i>	56 296	60 849	(7 %)	(7 %)	167 183	184 245	(9 %)	(9 %)
Produits marchandises/TMC (en cents)^{2) 3)}								
Produits pétroliers et chimiques	6,29	5,61	12 %	11 %	6,16	5,58	10 %	9 %
Métaux et minéraux	6,31	6,58	(4 %)	(5 %)	6,69	6,48	3 %	2 %
Produits forestiers	6,43	6,61	(3 %)	(3 %)	6,70	6,66	1 %	(1 %)
Charbon	3,22	3,68	(13 %)	(13 %)	3,35	3,75	(11 %)	(11 %)
Produits céréaliers et engrais	4,17	4,34	(4 %)	(4 %)	4,26	4,25	– %	– %
Intermodal	6,23	6,66	(6 %)	(7 %)	6,34	6,47	(2 %)	(3 %)
Véhicules automobiles	22,72	22,68	– %	(1 %)	22,65	22,73	– %	(1 %)
<i>Total – Produits marchandises/TMC</i>	5,77	5,95	(3 %)	(4 %)	5,81	5,86	(1 %)	(2 %)
Wagons complets (en milliers)³⁾								
Produits pétroliers et chimiques	138	177	(22 %)	(22 %)	442	519	(15 %)	(15 %)
Métaux et minéraux	236	270	(13 %)	(13 %)	694	774	(10 %)	(10 %)
Produits forestiers	84	93	(10 %)	(10 %)	255	289	(12 %)	(12 %)
Charbon	68	86	(21 %)	(21 %)	216	256	(16 %)	(16 %)
Produits céréaliers et engrais	162	145	12 %	12 %	474	461	3 %	3 %
Intermodal	694	693	– %	– %	1 851	1 980	(7 %)	(7 %)
Véhicules automobiles	58	67	(13 %)	(13 %)	137	208	(34 %)	(34 %)
<i>Total – Wagons complets</i>	1 440	1 531	(6 %)	(6 %)	4 069	4 487	(9 %)	(9 %)
Produits marchandises/wagon complet (en dollars)^{2) 3)}								
Produits pétroliers et chimiques	4 283	4 452	(4 %)	(4 %)	4 450	4 428	– %	(1 %)
Métaux et minéraux	1 449	1 574	(8 %)	(8 %)	1 520	1 661	(8 %)	(10 %)
Produits forestiers	5 012	4 839	4 %	3 %	4 969	4 820	3 %	2 %
Charbon	1 735	1 953	(11 %)	(11 %)	1 856	1 984	(6 %)	(7 %)
Produits céréaliers et engrais	3 753	3 807	(1 %)	(2 %)	3 939	3 839	3 %	2 %
Intermodal	1 429	1 469	(3 %)	(3 %)	1 467	1 444	2 %	1 %
Véhicules automobiles	3 052	3 239	(6 %)	(7 %)	3 204	3 245	(1 %)	(2 %)
<i>Total – Produits marchandises/wagon complet</i>	2 256	2 363	(5 %)	(5 %)	2 387	2 405	(1 %)	(2 %)

1) Consulter la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.

2) Ces montants sont exprimés en dollars CA.

3) Les statistiques d'exploitation et les mesures d'exploitation clés connexes sont non auditées et sont établies à partir des données estimées alors connues, et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR — non auditées

Dans la présente section d'information supplémentaire, la « Compagnie » ou « CN » désignent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales en propriété exclusive. À moins d'indication contraire, les données financières contenues dans la présente section sont exprimées en dollars CA.

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. La Compagnie utilise également des mesures de calcul non conformes aux PCGR, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, telles que les mesures de la performance rajustées, la devise constante, les flux de trésorerie disponibles et le ratio capitaux empruntés rajustés/bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA) rajusté exprimé sous forme de multiple. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Selon l'avis de la direction, ces mesures de calcul non conformes aux PCGR sont des mesures utiles de la performance et fournissent aux investisseurs de l'information supplémentaire leur permettant d'évaluer les résultats d'exploitation et les liquidités de la Compagnie. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées isolément et ne remplacent aucunement les mesures financières préparées conformément aux PCGR.

Mesures de la performance rajustées

La direction est d'avis que le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté et le ratio d'exploitation rajusté sont des mesures utiles de calcul de la performance qui peuvent faciliter les comparaisons entre les périodes, puisqu'elles excluent des éléments qui ne résultent pas nécessairement des activités quotidiennes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. La direction utilise des mesures de la performance rajustées, qui excluent certains éléments des produits et des charges de ses résultats dont la direction estime qu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation sous-jacentes du CN, afin d'établir des objectifs de performance et comme outil pour mesurer la performance du CN. Toutefois, l'exclusion de ces éléments de produits et de charges dans ces mesures ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 2 763 M\$, ou 3,87 \$ par action après dilution, qui exclut une perte de 486 M\$, ou 363 M\$ après impôts (0,51 \$ par action après dilution) au deuxième trimestre, découlant de la décision de la Compagnie de mettre en vente, pour des activités ferroviaires continues, certaines lignes non essentielles au Wisconsin, au Michigan et en Ontario, et un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ (0,20 \$ par action après dilution) au premier trimestre, découlant de l'adoption de la *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security (CARES) Act*, une loi américaine comprenant une série de mesures fiscales et financières visant à relancer l'économie pour faire face à l'impact économique de la pandémie de COVID-19.

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2019, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 3 293 M\$, ou 4,56 \$ par action après dilution, qui exclut un recouvrement d'impôts reportés de 112 M\$ (0,15 \$ par action après dilution ou 0,16 \$ par action de base) au deuxième trimestre, découlant de la réduction d'un taux d'impôt provincial sur les sociétés, et d'une charge d'amortissement de 84 M\$, ou 62 M\$ après impôts (0,09 \$ par action après dilution) au premier trimestre, liée à des coûts capitalisés antérieurement pour la mise en place d'un système central pour la commande intégrale des trains (CIT) suite au déploiement d'un système de remplacement.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non audités

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action, tels que déclarés pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019, aux mesures de la performance rajustées indiquées aux présentes :

En millions, sauf les données par action	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice net	985 \$	1 195 \$	2 541 \$	3 343 \$
Rajustements :				
Charge d'amortissement	—	—	—	84
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente	—	—	486	—
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	—	—	(264)	(134)
Bénéfice net rajusté	985 \$	1 195 \$	2 763 \$	3 293 \$
Bénéfice de base par action	1,39 \$	1,66 \$	3,57 \$	4,63 \$
Incidence des rajustements, par action	—	—	0,31	(0,07)
Bénéfice de base par action rajusté	1,39 \$	1,66 \$	3,88 \$	4,56 \$
Bénéfice dilué par action	1,38 \$	1,66 \$	3,56 \$	4,62 \$
Incidence des rajustements, par action	—	—	0,31	(0,06)
Bénéfice dilué par action rajusté	1,38 \$	1,66 \$	3,87 \$	4,56 \$

1) Comprend l'incidence fiscale : i) des rajustements fondés sur la nature de l'élément aux fins de l'impôt ainsi que les taux d'imposition du ressort territorial concerné, ou ii) des modifications à la législation fiscale et de l'adoption de taux.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice d'exploitation et du ratio d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019, aux mesures de la performance rajustées indiquées aux présentes :

En millions, sauf les pourcentages	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice d'exploitation	1 366 \$	1 613 \$	3 366 \$	4 375 \$
Rajustements :				
Charge d'amortissement	—	—	—	84
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente	—	—	486	—
Bénéfice d'exploitation rajusté	1 366 \$	1 613 \$	3 852 \$	4 459 \$
Ratio d'exploitation ¹⁾	59,9 %	57,9 %	66,9 %	61,4 %
Incidence du rajustement	—	—	(4,8)-pts	(0,7)-pts
Ratio d'exploitation rajusté	59,9 %	57,9 %	62,1 %	60,7 %

1) Le ratio d'exploitation est défini comme les charges d'exploitation sous forme de pourcentage des produits d'exploitation.

Devise constante

La présentation des résultats financiers en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours aux taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Les taux de change moyens se sont établis à 1,33 \$ et à 1,35 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, et à 1,32 \$ et à 1,33 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2019.

En devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020 aurait été moins élevé de 7 M\$ (0,01 \$ par action après dilution) et de 20 M\$ (0,03 \$ par action après dilution), respectivement.

Flux de trésorerie disponibles

La direction estime que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile des liquidités puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes, les rachats d'actions et les occasions stratégiques. La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte de l'incidence des acquisitions d'entreprises, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019, et des flux de trésorerie disponibles :

En millions	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 220 \$	1 692 \$	4 157 \$	4 405 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(722)	(992)	(2 078)	(3 073)
Flux de trésorerie nets générés avant les activités de financement	498	700	2 079	1 332
Rajustement : Acquisition, déduction faite des espèces acquises ¹⁾	8	–	8	167
Flux de trésorerie disponibles	506 \$	700 \$	2 087 \$	1 499 \$

1) Se rapporte aux acquisitions de H&R Transport Limited (« H&R ») et du Groupe TransX (« TransX »). Voir la Note 3, Regroupements d'entreprises, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités du CN pour de plus amples renseignements.

Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple est une mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette et à d'autres obligations à long terme. La Compagnie calcule le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple en divisant les capitaux empruntés rajustés par le BAIIA rajusté. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des capitaux empruntés et du bénéfice net aux mesures rajustées indiquées ci-dessous, qui ont été utilisées pour calculer le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple :

En millions, à moins d'indication contraire	Au 30 septembre et pour les douze mois terminés le 30 septembre	2020	2019
Capitaux empruntés		13 786 \$	13 768 \$
Rajustements :			
Passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins de un an		434	536
Régimes de retraite en déficit		521	476
Capitaux empruntés rajustés		14 741 \$	14 780 \$
Bénéfice net		3 414 \$	4 486 \$
Intérêts débiteurs		556	524
Charge d'impôts sur les bénéfices		936	1 278
Amortissement		1 574	1 521
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente		486	–
BAIIA		6 966	7 809
Rajustements :			
Autres produits		(8)	(144)
Autres éléments du produit net des prestations		(314)	(317)
Coût des contrats de location-exploitation		152	190
BAIIA rajusté		6 796 \$	7 538 \$
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple (fois)		2,17	1,96

États consolidés des résultats – non audités

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Produits d'exploitation (Note 4)	3 409 \$	3 830 \$	10 163 \$	11 333 \$
Charges d'exploitation				
Main-d'œuvre et avantages sociaux	662	694	1 968	2 173
Services acquis et matières	491	552	1 587	1 681
Carburant	262	391	849	1 231
Amortissement (Note 6)	391	372	1 187	1 175
Location de matériel	123	114	335	332
Risques divers et autres	114	94	385	366
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente (Note 5)	—	—	486	—
Total – Charges d'exploitation	2 043	2 217	6 797	6 958
Bénéfice d'exploitation	1 366	1 613	3 366	4 375
Intérêts débiteurs	(137)	(135)	(420)	(402)
Autres éléments du produit net des prestations (Note 7)	79	81	237	244
Autres produits (pertes)	(1)	26	6	51
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	1 307	1 585	3 189	4 268
Charge d'impôts sur les bénéfices (Note 8)	(322)	(390)	(648)	(925)
Bénéfice net	985 \$	1 195 \$	2 541 \$	3 343 \$
Bénéfice par action (Note 9)				
De base	1,39 \$	1,66 \$	3,57 \$	4,63 \$
Dilué	1,38 \$	1,66 \$	3,56 \$	4,62 \$
Nombre moyen pondéré d'actions (Note 9)				
En circulation	711,0	718,2	711,3	721,7
Dilué	712,8	720,9	713,0	724,3
Dividendes déclarés par action	0,5750 \$	0,5375 \$	1,7250 \$	1,6125 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés du bénéfice global – non audités

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice net	985 \$	1 195 \$	2 541 \$	3 343 \$
Autre bénéfice (perte) global(e) (Note 13)				
Gain (perte) net(te) sur la conversion des devises	(102)	60	146	(152)
Variation nette des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite (Note 7)	59	40	180	117
Autre bénéfice (perte) global(e) avant impôts sur les bénéfices	(43)	100	326	(35)
Charge d'impôts sur les bénéfices	(36)	—	(23)	(63)
Autre bénéfice (perte) global(e)	(79)	100	303	(98)
Bénéfice global	906 \$	1 295 \$	2 844 \$	3 245 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

Bilans consolidés — non audités

<i>En millions</i>	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	285 \$	64 \$
Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions (Note 10)	531	524
Débiteurs	1 149	1 213
Matières et fournitures	616	611
Impôts sur les bénéfices à recouvrer ¹⁾	332	219
Autres actifs à court terme (Note 5)	243	199
<i>Total – Actif à court terme</i>	3 156	2 830
Immobilisations	40 445	39 669
Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location-exploitation (Note 11)	447	520
Actif relatif aux régimes de retraite	696	336
Actifs incorporels, écart d'acquisition et autres (Note 3)	414	429
Total – Actif	45 158 \$	43 784 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme		
Créditeurs et autres	2 125 \$	2 357 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	871	1 930
<i>Total – Passif à court terme</i>	2 996	4 287
Impôts reportés	8 320	7 844
Autres passifs et crédits reportés	563	634
Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	729	733
Dette à long terme	12 915	11 866
Passifs liés aux contrats de location-exploitation (Note 11)	322	379
Avoir des actionnaires		
Actions ordinaires	3 692	3 650
Actions ordinaires dans les Fiducies d'actions (Note 10)	(115)	(163)
Surplus d'apport	367	403
Autre perte globale cumulée (Note 13)	(3 180)	(3 483)
Bénéfices non répartis	18 549	17 634
<i>Total – Avoir des actionnaires</i>	19 313	18 041
Total – Passif et avoir des actionnaires	45 158 \$	43 784 \$

1) Au premier trimestre de 2020, la Compagnie a commencé à présenter le poste Impôts sur les bénéfices à recouvrer à un poste distinct du Bilan consolidé. Auparavant, le poste Impôts sur les bénéfices à recouvrer était inclus dans le poste Autres actifs à court terme. Les données comparatives ont été rajustées afin de se conformer à la présentation courante.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de l'avoir des actionnaires – non audités

<i>En millions</i>	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues dans les	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions		Fiducies d'actions				
<i>Solde au 30 juin 2020</i>	709,8	1,4	3 667 \$	(124) \$	357 \$	(3 101) \$	17 976 \$	18 775 \$
Bénéfice net							985	985
Options d'achat d'actions levées	0,3		25		(3)			22
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	0,1	(0,1)		6	(12)		(4)	(10)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					25		–	25
Décassements d'actions par les Fiducies d'actions	–	–		3				3
Autre perte globale (Note 13)						(79)		(79)
Dividendes							(408)	(408)
<i>Solde au 30 septembre 2020</i>	710,2	1,3	3 692 \$	(115) \$	367 \$	(3 180) \$	18 549 \$	19 313 \$

<i>En millions</i>	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues dans les	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions		Fiducies d'actions				
<i>Solde au 31 décembre 2019</i>	712,3	1,8	3 650 \$	(163) \$	403 \$	(3 483) \$	17 634 \$	18 041 \$
Bénéfice net							2 541	2 541
Options d'achat d'actions levées	0,7		59		(8)			51
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	0,6	(0,6)		56	(76)		(37)	(57)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					48		(2)	46
Rachat d'actions ordinaires (Note 10)	(3,3)		(17)				(362)	(379)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,1)	0,1		(8)				(8)
Autre bénéfice global (Note 13)						303		303
Dividendes							(1 225)	(1 225)
<i>Solde au 30 septembre 2020</i>	710,2	1,3	3 692 \$	(115) \$	367 \$	(3 180) \$	18 549 \$	19 313 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de l'avoir des actionnaires – non audités

En millions	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires détenues dans les		Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions	Actions ordinaires	Fiducies d'actions				
Solde au 30 juin 2019	719,0	1,6	3 661 \$	(149) \$	390 \$	(3 047) \$	17 127 \$	17 982 \$
Bénéfice net							1 195	1 195
Options d'achat d'actions levées	0,1		10		(1)			9
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	–	–		–	(5)		(3)	(8)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					9		(1)	8
Rachat d'actions ordinaires (Note 10)	(3,2)		(16)				(378)	(394)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,1)	0,1		(7)				(7)
Autre bénéfice global (Note 13)						100		100
Dividendes							(385)	(385)
Solde au 30 septembre 2019	715,8	1,7	3 655 \$	(156) \$	393 \$	(2 947) \$	17 555 \$	18 500 \$

En millions	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires détenues dans les		Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions	Actions ordinaires	Fiducies d'actions				
Solde au 31 décembre 2018	725,3	2,0	3 634 \$	(175) \$	408 \$	(2 849) \$	16 623 \$	17 641 \$
Bénéfice net							3 343	3 343
Options d'achat d'actions levées	0,9		75		(10)			65
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	0,5	(0,5)		45	(55)		(60)	(70)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					50		(2)	48
Rachat d'actions ordinaires (Note 10)	(10,7)		(54)				(1 217)	(1 271)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,2)	0,2		(26)				(26)
Autre perte globale (Note 13)						(98)		(98)
Dividendes							(1 161)	(1 161)
Ajustement de l'effet cumulatif de l'adoption de la norme ASU 2016-02 ¹⁾							29	29
Solde au 30 septembre 2019	715,8	1,7	3 655 \$	(156) \$	393 \$	(2 947) \$	17 555 \$	18 500 \$

1) La Compagnie a adopté la norme Accounting Standards Update (ASU) 2016-02: Leases and related amendments (Topic 842) au premier trimestre de 2019, en appliquant la méthode rétrospective modifiée avec un ajustement de l'effet cumulatif aux Bénéfices non répartis comptabilisés le 1^{er} janvier 2019, sans retraitement de l'information financière pour les périodes comparatives.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie — non audités

En millions	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	985 \$	1 195 \$	2 541 \$	3 343 \$
Rajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :				
Amortissement	391	372	1 187	1 175
Produit et capitalisation des régimes de retraite	(40)	(50)	(178)	(218)
Impôts reportés	93	284	372	479
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente (Note 5)	—	—	486	—
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :				
Débiteurs	(96)	42	90	(27)
Matières et fournitures	28	39	—	(51)
Créditeurs et autres	(208)	(210)	(500)	(664)
Autres actifs à court terme	19	(19)	25	(20)
Autres activités d'exploitation, nettes	48	39	134	388
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 220	1 692	4 157	4 405
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations	(691)	(961)	(2 008)	(2 847)
Acquisition, déduction faite des espèces acquises (Note 3)	(8)	—	(8)	(167)
Autres activités d'investissement, nettes	(23)	(31)	(62)	(59)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(722)	(992)	(2 078)	(3 073)
Activités de financement				
Émission de dette (Note 10)	—	150	1 757	940
Remboursement de dette	(11)	(58)	(1 191)	(98)
Variation nette du papier commercial (Note 10)	(160)	202	(839)	323
Règlement des contrats de change à terme sur la dette	(22)	(8)	39	7
Émission d'actions ordinaires découlant de la levée d'options d'achat d'actions	22	9	51	65
Impôts retenus versés sur le règlement net d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres (Note 12)	(4)	(4)	(48)	(60)
Rachat d'actions ordinaires (Note 10)	—	(399)	(379)	(1 263)
Achat d'actions ordinaires pour le règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	(6)	(4)	(9)	(10)
Décaissement (achat) d'actions ordinaires par les Fiducies d'actions	3	(7)	(8)	(26)
Dividendes versés	(408)	(385)	(1 225)	(1 161)
Acquisition, contrepartie en espèces additionnelle (Note 3)	—	(25)	—	(25)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement	(586)	(529)	(1 852)	(1 308)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions	—	(1)	1	(1)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions	(88)	170	228	23
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions au début de la période	904	612	588	759
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	816 \$	782 \$	816 \$	782 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	285 \$	258 \$	285 \$	258 \$
Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	531	524	531	524
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	816 \$	782 \$	816 \$	782 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie				
Intérêts versés	(186) \$	(191) \$	(461) \$	(433) \$
Impôts sur les bénéfices versés	(371) \$	(153) \$	(360) \$	(644) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

1 – Mode de présentation

Dans les présentes notes, la « Compagnie » ou « CN » désignent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales en propriété exclusive.

Les États financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints, exprimés en dollars CA, ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis pour les états financiers intermédiaires. Par conséquent, ils ne contiennent pas toute l'information exigée selon les PCGR pour les états financiers complets. De l'avis de la direction, tous les rajustements (constitués de montants courus normaux récurrents) jugés nécessaires pour une présentation fidèle ont été inclus. Les résultats d'exploitation intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être prévus pour l'ensemble de l'exercice.

Ces États financiers consolidés intermédiaires non audités ont été préparés selon des conventions comptables conformes à celles qui ont été utilisées pour dresser les États financiers consolidés annuels de 2019 du CN, à l'exception des éléments présentés à la Note 2, *Recommandations et méthodes comptables récentes*, et devraient être lus conjointement avec ces états financiers et les Notes afférentes.

2 – Recommandations et méthodes comptables récentes

Au cours des neuf premiers mois de 2020, la Compagnie a adopté la récente mise à jour *Accounting Standards Update* (ASU) ci-dessous qui a été publiée par le *Financial Accounting Standards Board* (FASB) :

ASU 2016-13 *Financial instruments – Credit losses (Topic 326): Measurement of credit losses on financial instruments*

Cette norme exige que les actifs financiers évalués au coût amorti soient présentés à la valeur comptable nette du montant que l'on s'attend à recouvrer. La nouvelle norme remplace la méthode actuelle de dépréciation fondée sur les pertes subies par un modèle qui repose sur les pertes de crédit attendues.

La Compagnie a adopté cette norme au cours du premier trimestre de 2020, avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les États financiers consolidés de la Compagnie autre que les nouvelles obligations en matière d'informations à fournir.

La récente mise à jour ASU ci-dessous, qui a été publiée par le FASB, est entrée en vigueur au cours des neuf premiers mois de 2020 et n'a pas été adoptée par la Compagnie :

ASU 2020-04 *Reference rate reform (Topic 848): Facilitation of the effects of reference rate reform on financial reporting*

Le *London Interbank Offered Rate* (LIBOR) est un taux d'intérêt de référence utilisé dans diverses ententes par tous les types d'entités. À la fin de 2021, les banques ne seront plus tenues de communiquer l'information utilisée pour établir le LIBOR qui, par conséquent, pourrait être abandonné. D'autres taux d'intérêt utilisés à l'échelle mondiale pourraient aussi être abandonnés pour des raisons semblables.

Cette norme ASU fournit des mesures de simplification et des exceptions facultatives pour l'application des principes comptables généralement reconnus aux transactions touchées par la réforme des taux de référence, si certains critères sont respectés. Ces transactions touchent notamment les modifications aux contrats, les relations de couverture et la vente ou le transfert des titres d'emprunt classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance.

Les dispositions de la norme ASU sont entrées en vigueur le 12 mars 2020; toutefois, elles ne seront autorisées que jusqu'au 31 décembre 2022, date à laquelle les travaux liés au remplacement du taux de référence devraient être terminés. La Compagnie peut appliquer les dispositions de la norme ASU au début d'une période de déclaration lorsque les choix seront effectués, ou de façon prospective à compter de la date comprise dans une période intermédiaire qui contient le 12 mars 2020 ou qui y est postérieure. Actuellement, la Compagnie compte un total d'environ 350 M\$ US d'emprunts en cours et d'obligations de contrats de location-financement fondés sur le LIBOR qui seraient touchés par les dispositions de cette norme. La Compagnie évalue l'effet que l'adoption de cette norme ASU aura sur ses États financiers consolidés et les informations à fournir connexes, en plus de déterminer si elle choisira d'appliquer l'une ou l'autre des mesures de simplification ou exceptions facultatives permises.

D'autres normes ASU récemment publiées et devant être appliquées lors de périodes commençant le ou après le 30 septembre 2020 ont été évaluées par la Compagnie et ne devraient pas avoir une incidence significative sur les États financiers consolidés de la Compagnie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

Au cours du premier trimestre de 2020, la méthode comptable suivante a été mise à jour en raison de l'adoption de la norme ASU 2016-13 *Financial instruments - Credit losses (Topic 326): Measurement of credit losses on financial instruments* :

Méthode comptable liée aux débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés au coût, déduction faite des rajustements de la facturation et de la provision pour pertes de crédit. La provision pour pertes de crédit est fondée sur les informations pertinentes concernant les événements passés, y compris l'expérience antérieure, la situation actuelle et les prévisions raisonnables et justifiables touchant la recouvrabilité du montant présenté. Les débiteurs considérés comme irrécouvrables sont radiés au moyen de la provision pour pertes de crédit. Les recouvrements subséquents de montants auparavant radiés sont crédités aux créances douteuses dans le poste Risques divers et autres des États consolidés des résultats.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, la méthode comptable suivante a été mise en œuvre à la suite de la décision de la Compagnie de mettre en vente, pour des activités ferroviaires continues, certaines lignes non essentielles :

Méthode comptable liée aux actifs détenus en vue de la vente

Les actifs qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur, diminuée des frais de vente prévus (« prix de vente estimatif »), une perte étant comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable excède le prix de vente estimatif. Le classement est applicable lorsque les actifs sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel et que la vente des actifs est probable. De plus, le transfert des actifs doit normalement répondre, dans l'année suivant le classement de ceux-ci, aux critères de comptabilisation à titre de vente réalisée.

Après avoir été classés comme étant détenus en vue de la vente, les actifs ne font l'objet d'aucun amortissement, puis les actifs et tout passif qui leur sont directement liés sont classés en tant qu'actifs courants dans les Bilans consolidés de la Compagnie.

Les modifications ultérieures du prix de vente estimatif des actifs détenus en vue de la vente sont comptabilisées aux résultats à titre de gains ou de pertes, la comptabilisation des gains ultérieurs étant limitée au cumul des pertes comptabilisées précédemment.

3 – Regroupements d'entreprises

2019

Acquisition de la division intermodale de H&R Transport Limited

Le 2 décembre 2019, la Compagnie a fait l'acquisition de la division de transport intermodal à température contrôlée de H&R Transport Limited (« H&R »), une entreprise albertaine. L'acquisition permettra au CN d'étendre sa présence sur le marché du transport des marchandises des clients en offrant davantage de solutions de chaîne d'approvisionnement ferroviaire de bout en bout à une plus grande diversité de clients.

Les Bilans consolidés de la Compagnie comprennent les actifs et les passifs de H&R au 2 décembre 2019, la date d'acquisition. Depuis cette date, les résultats d'exploitation de H&R sont inclus dans les résultats d'exploitation de la Compagnie. La Compagnie n'a pas fourni d'information pro forma relative à la période antérieure à l'acquisition, car cette information n'était pas significative.

Le prix d'achat total de 105 M\$ était composé d'un montant en espèces de 95 M\$ versé à la date de clôture et d'une contrepartie subséquente de 10 M\$ principalement liée aux fonds retenus pour l'indemnisation des réclamations, dont 2 M\$ doivent encore être versés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

Le tableau suivant présente un résumé de la contrepartie transférée pour l'acquisition de H&R, ainsi que la juste valeur préliminaire des actifs acquis, des passifs pris en charge et de l'écart d'acquisition qui ont été constatés à la date d'acquisition :

En millions	2 décembre 2019
Contrepartie transférée	
Montant en espèces versé à la conclusion de la transaction	95 \$
Contrepartie subséquente ¹⁾	10
Juste valeur de la totalité de la contrepartie transférée	105 \$
Montants constatés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge ²⁾	
Actifs à court terme	10 \$
Actifs à long terme ³⁾	84
Passifs à long terme	(1)
Total des actifs nets identifiables ⁴⁾	93 \$
Écart d'acquisition ⁵⁾	12 \$

1) Comprend principalement des fonds retenus pour l'indemnisation des réclamations, dont 2 M\$ doivent encore être versés.

2) La répartition du prix d'achat établie par la Compagnie est préliminaire, compte tenu de l'information dont dispose la Compagnie à ce jour, et pourrait changer au cours de la période d'évaluation, qui peut aller jusqu'à un an après la date d'acquisition.

3) Comprend des actifs incorporels identifiables de 52 M\$.

4) Comprend les actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location-exploitation.

5) L'écart d'acquisition lié au regroupement d'entreprises est principalement attribuable à la plus-value que représente l'exploitation d'une entreprise bien établie. L'écart d'acquisition est déductible aux fins de l'impôt.

Acquisition du Groupe TransX

Le 20 mars 2019, la Compagnie a fait l'acquisition du Groupe TransX (« TransX »), une entreprise manitobaine. TransX offre divers services de transport et de logistique, notamment le transport intermodal, les envois en camions complets, les envois de détail et les services spécialisés. L'acquisition permettra au CN de renforcer ses activités intermodales, d'accroître sa capacité et de promouvoir des solutions de chaîne d'approvisionnement additionnelles.

Les Bilans consolidés de la Compagnie comprennent les actifs et les passifs de TransX au 20 mars 2019, la date d'acquisition. Depuis cette date, les résultats d'exploitation de TransX sont inclus dans les résultats d'exploitation de la Compagnie. La Compagnie n'a pas fourni d'information pro forma relative à la période antérieure à l'acquisition, car cette information n'était pas significative.

Le prix d'achat total de 192 M\$ était composé d'un paiement en espèces initial de 170 M\$, d'une contrepartie additionnelle de 25 M\$, moins un rajustement de 3 M\$ au quatrième trimestre de 2019 visant à refléter le règlement du fonds de roulement. La juste valeur à la date d'acquisition de la contrepartie additionnelle, comptabilisée à titre de passif éventuel, a été estimée en fonction du résultat attendu des objectifs opérationnels et financiers et demeure inchangée depuis la date d'acquisition. La juste valeur a été déterminée en fonction des données non observables de niveau 3 sur le marché. Le 27 août 2019, la contrepartie additionnelle a été payée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

Le tableau suivant présente un résumé de la contrepartie transférée pour l'acquisition de TransX, ainsi que la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de l'écart d'acquisition qui ont été constatés dans le cadre de la transaction :

En millions	20 mars 2019
Contrepartie transférée	
Montant en espèces versé à la conclusion de la transaction	170 \$
Contrepartie en espèces additionnelle et autre ¹⁾	22
Juste valeur de la totalité de la contrepartie transférée	192 \$
Montants constatés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge ²⁾	
Actifs à court terme	85 \$
Actifs à long terme ³⁾	260
Passifs à court terme	(134)
Passifs à long terme	(77)
Total des actifs nets identifiables ⁴⁾	134 \$
Écart d'acquisition ⁵⁾	58 \$

1) Comprend une contrepartie en espèces additionnelle de 25 M\$ payée, moins un rajustement de 3 M\$ visant à refléter le règlement du fonds de roulement.

2) À la date d'acquisition, le prix d'achat était préliminaire et pouvait changer au cours de la période d'évaluation, qui peut aller jusqu'à un an après la date d'acquisition. Au premier trimestre de 2020, compte tenu de l'information à jour dont dispose la Compagnie, la juste valeur des actifs nets acquis a été rajustée pour refléter une diminution nette des soldes d'impôts exigibles et reportés de 7 M\$, ce qui a entraîné une diminution de l'écart d'acquisition du même montant. La répartition du prix d'achat de la Compagnie est maintenant définitive.

3) Comprend des actifs incorporels identifiables de 34 M\$.

4) Comprend les actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location-financement et aux contrats de location-exploitation.

5) L'écart d'acquisition lié au regroupement d'entreprises est principalement attribuable à la plus-value que représente l'exploitation d'une entreprise bien établie. L'écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

4 – Produits d'exploitation

Le tableau suivant présente de l'information ventilée concernant les produits d'exploitation :

En millions	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Produits marchandises				
Produits pétroliers et chimiques	591 \$	788 \$	1 967 \$	2 298 \$
Métaux et minéraux	342	425	1 055	1 286
Produits forestiers	421	450	1 267	1 393
Charbon	118	168	401	508
Produits céréaliers et engrais	608	552	1 867	1 770
Intermodal	992	1 018	2 715	2 860
Véhicules automobiles	177	217	439	675
Total – Produits marchandises	3 249	3 618	9 711	10 790
Autres produits d'exploitation	160	212	452	543
Total – Produits d'exploitation ¹⁾	3 409 \$	3 830 \$	10 163 \$	11 333 \$
Produits d'exploitation par zone géographique				
Canada	2 346 \$	2 605 \$	7 064 \$	7 682 \$
États-Unis	1 063	1 225	3 099	3 651
Total – Produits d'exploitation ¹⁾	3 409 \$	3 830 \$	10 163 \$	11 333 \$

1) Au 30 septembre 2020, la Compagnie avait des obligations de prestation restantes liées aux marchandises en transit, pour lesquelles des produits d'exploitation de 102 M\$ devraient être constatés à la prochaine période.

Passifs sur contrat

Les passifs sur contrat représentent la contrepartie reçue des clients pour laquelle l'obligation de prestation connexe n'a pas été remplie. Les passifs sur contrat sont constatés dans les produits d'exploitation lorsque l'obligation de prestation connexe est remplie ou à mesure qu'elle

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

l'est. La Compagnie inclut les passifs sur contrat dans les postes Créditeurs et autres et Autres passifs et crédits reportés des Bilans consolidés.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des passifs sur contrat pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019 :

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Solde d'ouverture	202 \$	243 \$	211 \$	3 \$
Produits d'exploitation comptabilisés inclus dans le solde d'ouverture	(3)	(5)	(16)	(2)
Augmentation due à une contrepartie reçue, déduction faite des produits d'exploitation comptabilisés	1	4	5	241
<i>Solde de clôture</i>	200 \$	242 \$	200 \$	242 \$
Tranche à court terme – Fin de la période	112 \$	66 \$	112 \$	66 \$

5 – Actifs détenus en vue de la vente

Au deuxième trimestre de 2020, la Compagnie a adopté un plan et procède maintenant à la mise en vente, pour des activités ferroviaires continues, de certaines lignes non essentielles représentant environ 850 milles dans le Wisconsin, le Michigan et l'Ontario, qui répondent aux critères de classification à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Par conséquent, une perte de 486 M\$ (363 M\$ après impôts) a été comptabilisée afin d'ajuster la valeur comptable de ces actifs de voie et de chemin de roulement en fonction de leur prix de vente estimatif. La valeur comptable des actifs détenus en vue de la vente, soit 90 M\$, est incluse dans le poste Autres actifs à court terme du Bilan consolidé au 30 septembre 2020. Le prix de vente estimatif a principalement été déterminé au moyen d'une projection des flux de trésorerie actualisés. Ces projections sont fondées sur des données de niveau 3 du classement hiérarchique des justes valeurs et constituent la meilleure estimation de la Compagnie quant à l'évaluation des actifs par les intervenants du marché et l'état général des actifs. Les principales hypothèses du modèle d'évaluation comprennent les flux de trésorerie projetés, le taux d'actualisation et le taux de croissance. Les résultats réels pourraient différer des estimations de la Compagnie, mais ces différences ne devraient pas avoir d'incidence importante sur l'évaluation de la juste valeur. Au 30 septembre 2020, les critères pour la classification des actifs détenus en vue de la vente étaient toujours respectés et il n'y a eu aucun changement à la valeur comptable des actifs de la Compagnie détenus en vue de la vente.

6 – Immobilisations

Au premier trimestre de 2019, la Compagnie a constaté une charge de 84 M\$, liée à des coûts capitalisés antérieurement pour la mise en place d'un système central pour la commande intégrale des trains (CIT), suite au déploiement d'un système de remplacement. Cette charge a été constatée au poste Amortissement des États consolidés des résultats.

7 – Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

La Compagnie offre divers régimes de retraite en vertu desquels presque tous les membres de son personnel ont droit, à l'âge de la retraite, à des prestations généralement fondées sur la rémunération et les années de service et (ou) les cotisations. D'autres informations relatives aux régimes de retraite sont présentées à la Note 15, *Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite*, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

Le tableau suivant présente les éléments du coût (produit) net des prestations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019 :

En millions	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les neuf mois terminés le 30 septembre			
	Régimes de retraite		Avantages complémentaires de retraite		Régimes de retraite		Avantages complémentaires de retraite	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Coût des prestations au titre des services rendus	44 \$	38 \$	– \$	1 \$	132 \$	114 \$	1 \$	2 \$
Autres éléments du coût (produit) net des prestations								
Intérêts débiteurs	133	149	2	2	399	447	5	6
Rendement prévu sur l'actif des régimes	(273)	(272)	–	–	(821)	(814)	–	–
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	1	1	–	–	2	3	–	–
Amortissement de la perte actuarielle nette (du gain actuariel net)	60	39	(2)	–	182	116	(4)	(2)
<i>Total – Autres éléments du coût (produit) net des prestations</i>	(79)	(83)	–	2	(238)	(248)	1	4
<i>Coût (produit) net des prestations</i> ¹⁾	(35) \$	(45) \$	– \$	3 \$	(106) \$	(134) \$	2 \$	6 \$

1) Aux deuxièmes trimestres de 2020 et de 2019, la Compagnie a révisé son estimation du coût (produit) net des prestations au titre des régimes de retraite pour l'ensemble de l'exercice afin de tenir compte des mises à jour des données démographiques des régimes.

Cotisations au régime de retraite

Les cotisations de 89 M\$ et de 102 M\$, versées au cours des neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019, respectivement, représentent principalement des cotisations au régime de retraite principal de la Compagnie, à savoir le Régime de retraite du CN, représentant le coût des prestations au titre des services rendus au cours de la période, tel que déterminé par les évaluations actuarielles applicables de la Compagnie à des fins de capitalisation. En 2020, la Compagnie prévoit maintenant verser des cotisations en espèces totales d'environ 115 M\$ au titre de tous ses régimes de retraite.

8 – Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices s'est chiffrée à 322 M\$ et à 648 M\$, respectivement, pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, contre 390 M\$ et 925 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2019. La charge d'impôts sur les bénéfices pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2020 comprenait un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ au premier trimestre, découlant de l'adoption de la *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security (CARES) Act*. La charge d'impôts sur les bénéfices pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2019 comprenait un recouvrement d'impôts reportés de 112 M\$ inscrit au deuxième trimestre découlant de la réduction d'un taux d'impôt provincial sur les sociétés.

Le 27 mars 2020, le gouvernement des États-Unis a promulgué la loi CARES, une loi américaine comprenant une série de mesures fiscales et financières visant à relancer l'économie en atténuant les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19. Les mesures de la loi CARES relatives à l'impôt sur les sociétés permettent de reporter intégralement les pertes d'exploitation nettes fédérales américaines survenues au cours des années d'imposition 2018, 2019 et 2020 à chacune des cinq années d'imposition précédentes. En vertu de la loi CARES, la Compagnie a reclassé ses actifs d'impôts reportés de 213 M\$ sur la perte d'exploitation nette survenue en 2019 en actifs d'impôts à recouvrer exigibles et a inscrit un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ pour refléter un montant recouvrable au taux d'impôt fédéral sur les sociétés aux États-Unis plus élevé, soit 35 %, applicable aux années d'imposition antérieures à 2018.

9 – Bénéfice par action

En millions, sauf les données par action	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice net	985 \$	1 195 \$	2 541 \$	3 343 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	711,0	718,2	711,3	721,7
Effet dilutif de la rémunération à base d'actions	1,8	2,7	1,7	2,6
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution	712,8	720,9	713,0	724,3
Bénéfice de base par action	1,39 \$	1,66 \$	3,57 \$	4,63 \$
Bénéfice dilué par action	1,38 \$	1,66 \$	3,56 \$	4,62 \$
Unités non incluses dans le calcul, car leur inclusion n'aurait pas eu un effet dilutif				
Options d'achat	0,2	–	0,9	0,5
Unités d'actions liées au rendement	0,2	0,1	0,3	0,2

10 – Activités de financement

Prospectus préalable et déclaration d'enregistrement

Le 11 février 2020, la Compagnie a déposé un nouveau prospectus préalable auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ainsi qu'une déclaration d'enregistrement auprès de la *Securities and Exchange Commission* (SEC) des États-Unis en vertu desquels le CN peut émettre des titres d'emprunt d'un capital maximal de 6,0 G\$ sur les marchés financiers canadiens et américains au cours des 25 mois à compter de la date de dépôt. Ce prospectus préalable et cette déclaration d'enregistrement ont remplacé le prospectus préalable et la déclaration d'enregistrement précédents du CN qui ont expiré le 13 mars 2020. Le 1^{er} mai 2020, en vertu de son prospectus préalable et de sa déclaration d'enregistrement en vigueur, la Compagnie a émis sur les marchés financiers américains des billets à 2,45 % échéant en 2050 d'un capital de 600 M\$ US (837 M\$) pour un produit net total de 810 M\$. Au 30 septembre 2020, la capacité restante de ce prospectus préalable et de sa déclaration d'enregistrement s'établissait à 5,2 G\$. L'accès aux marchés financiers canadiens et américains en vertu du prospectus préalable et de la déclaration d'enregistrement dépend des conditions du marché.

Billets et débetures

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, la Compagnie a émis et remboursé les éléments suivants :

- Le 1^{er} mai 2020, émission sur les marchés financiers américains de 600 M\$ US (837 M\$) de billets à 2,45 % échéant en 2050 pour un produit net total de 810 M\$;
- Le 3 février 2020, remboursement à l'échéance de 300 M\$ US (397 M\$) de billets à 2,40 % échéant en 2020.

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2019, la Compagnie a émis l'élément suivant :

- Le 8 février 2019, émission sur les marchés financiers canadiens de 350 M\$ de billets à 3,00 % échéant en 2029 et de 450 M\$ de billets à 3,60 % échéant en 2049, pour un produit net total de 790 M\$.

Facilités de crédit renouvelables

La Compagnie a une facilité de crédit renouvelable non garantie auprès d'un consortium de prêteurs, qui peut être utilisée pour les besoins généraux de la Compagnie, y compris à titre de garantie pour ses programmes de papier commercial. La facilité de crédit renouvelable de la Compagnie de 2,0 G\$ est composée d'une tranche de 1,0 G\$ échéant le 5 mai 2022 et d'une tranche de 1,0 G\$ échéant le 5 mai 2024. Sous réserve de l'approbation de chacun des prêteurs, la Compagnie a la possibilité de demander une somme supplémentaire de 500 M\$ pendant la durée de la facilité et de demander une prolongation une fois par année pour maintenir la durée des tranches respectives de trois ans et de cinq ans. La facilité de crédit permet de réaliser des emprunts à divers taux d'intérêt de référence, majorés des marges applicables, selon les cotes de crédit pour les titres d'emprunt du CN. Au cours des neuf premiers mois de 2020, la Compagnie a emprunté 100 M\$ et remboursé 100 M\$ de cette facilité. Au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, la Compagnie n'avait aucun emprunt en cours en vertu de cette facilité de crédit renouvelable.

Le 27 mars 2020, la Compagnie a conclu une entente de facilité de crédit renouvelable de 250 M\$ d'une durée de un an. La facilité de crédit peut être utilisée pour le règlement de fonds de roulement et les besoins généraux de la Compagnie et permet de réaliser des emprunts à divers taux d'intérêt, majorés d'une marge. Le 19 mai 2020, la Compagnie a conclu un complément à l'entente originale afin de hausser la facilité de

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

crédit à 390 M\$. Au 30 septembre 2020, la Compagnie n'avait aucun emprunt en cours en vertu de cette facilité de crédit renouvelable, et aucun retrait n'a été effectué au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2020.

Les deux ententes de facilité de crédit comportent une clause restrictive financière qui limite le montant de la dette par rapport à la capitalisation totale et que la Compagnie respecte.

Facilité de crédit non renouvelable

La Compagnie a conclu une entente de facilité de crédit à terme non renouvelable de 300 M\$ US pour financer ou refinancer l'achat de matériel, qui pouvait être utilisée jusqu'au 31 mars 2020. Le 27 mars 2020, la Compagnie a conclu des compléments de prêt à l'entente originale pour un capital supplémentaire de 310 M\$ US, qui peut être utilisé jusqu'au 31 mars 2021. Les prêts à terme consentis en vertu de cette facilité ont une durée de 20 ans, portent intérêt à un taux variable, sont remboursables par versements trimestriels égaux, sont remboursables par anticipation à tout moment sans pénalité et sont garantis par le matériel roulant.

Le 3 février 2020, la Compagnie a émis un prêt d'équipement de 300 M\$ US (397 M\$) en vertu de cette facilité et a remboursé 3 M\$ US (5 M\$) au troisième trimestre et 7 M\$ US (10 M\$) au cours des neuf premiers mois de 2020.

Au 30 septembre 2020, la Compagnie avait des emprunts en cours s'élevant à 293 M\$ US (390 M\$) au taux d'intérêt de 0,90 % et disposait de 310 M\$ US en vertu de cette facilité de crédit non renouvelable. Au 31 décembre 2019, la Compagnie n'avait aucun emprunt en cours et disposait de 300 M\$ US en vertu de cette facilité de crédit non renouvelable.

Papier commercial

La Compagnie a un programme de papier commercial au Canada et aux États-Unis. Ces deux programmes sont garantis par la facilité de crédit renouvelable de la Compagnie. Le montant maximal total sur le principal de papier commercial qui pourrait être émis est de 2,0 G\$, ou l'équivalent en dollars US, sur une base combinée.

Au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, les emprunts sous forme de papier commercial de la Compagnie s'élevaient à 383 M\$ US (510 M\$) et à 983 M\$ US (1 277 M\$), respectivement, aux taux d'intérêt moyens pondérés de 0,13 % et de 1,77 %, respectivement, inscrits au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an des Bilans consolidés.

Le tableau suivant présente un résumé des flux de trésorerie liés aux émissions et aux remboursements de papier commercial pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019 :

En millions	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Papier commercial dont les échéances sont de moins de 90 jours				
Émission	1 656 \$	1 582 \$	4 475 \$	3 625 \$
Remboursement	(1 578)	(1 296)	(4 806)	(3 620)
<i>Variation nette du papier commercial dont les échéances sont de moins de 90 jours</i>	78 \$	286 \$	(331) \$	5 \$
Papier commercial dont les échéances sont de 90 jours ou plus				
Émission	37 \$	437 \$	704 \$	1 634 \$
Remboursement	(275)	(521)	(1 212)	(1 316)
<i>Variation nette du papier commercial dont les échéances sont de 90 jours ou plus</i>	(238) \$	(84) \$	(508) \$	318 \$
<i>Variation nette du papier commercial</i>	(160) \$	202 \$	(839) \$	323 \$

Programme de titrisation des débiteurs

La Compagnie a une entente qui prévoit la vente, à des fiduciaires non liées, d'une participation indivise dans des débiteurs renouvelables pour un produit en espèces maximal de 450 M\$. Le 27 février 2020, la Compagnie a prolongé l'échéance de l'entente de deux ans, soit jusqu'au 1^{er} février 2023.

Au cours des neuf premiers mois de 2020, la Compagnie a reçu des produits dans le cadre du programme de titrisation des débiteurs de 450 M\$ et des remboursements de 650 M\$.

Au 30 septembre 2020, la Compagnie n'avait pas reçu de produit dans le cadre du programme de titrisation des débiteurs. Au 31 décembre 2019, les emprunts sous forme de titrisation des débiteurs de la Compagnie s'élevaient à 200 M\$ au taux d'intérêt moyen pondéré de 1,90 %, garantis par et limités à 224 M\$ de débiteurs, inscrits au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an des Bilans consolidés.

Facilités de lettres de crédit bilatérales

La Compagnie a une série d'ententes portant sur des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées et non engagées. Le 11 juin 2020, la Compagnie a prolongé la durée de certaines ententes portant sur des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées jusqu'au 28 avril 2023. Les ententes ont été conclues avec différentes banques relativement à l'obligation de la Compagnie de fournir des lettres de crédit dans le cours normal des affaires. En vertu de ces ententes, la Compagnie peut, de temps à autre, fournir des garanties, sous forme de trésorerie ou d'équivalents, pour une période minimale d'un mois, égales à au moins la valeur nominale des lettres de crédit émises.

Au 30 septembre 2020, la Compagnie avait des lettres de crédit en circulation de 425 M\$ (424 M\$ au 31 décembre 2019) en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées sur un montant total disponible de 498 M\$ (459 M\$ au 31 décembre 2019) et de 165 M\$ (149 M\$ au 31 décembre 2019) en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales non engagées.

Au 30 septembre 2020, des montants de 425 M\$ (429 M\$ au 31 décembre 2019) et de 100 M\$ (90 M\$ au 31 décembre 2019) étaient donnés en garantie en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées et non engagées, respectivement, et sont comptabilisés au poste Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions.

Rachat d'actions ordinaires

La Compagnie peut racheter ses actions ordinaires, conformément à une offre publique de rachat (OPR) dans le cours normal des activités, au prix courant du marché, plus les frais de courtage, ou à tout autre prix pouvant être autorisé par la Bourse de Toronto. En vertu de son OPR en cours, la Compagnie peut racheter jusqu'à concurrence de 16,0 millions d'actions ordinaires entre le 1^{er} février 2020 et le 31 janvier 2021. Au 30 septembre 2020, la Compagnie avait racheté 2,0 millions d'actions ordinaires pour un montant de 226 M\$ en vertu de son OPR en cours.

La Compagnie a racheté 14,1 millions d'actions ordinaires en vertu de son OPR précédente en vigueur du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2020, qui permettait le rachat jusqu'à concurrence de 22,0 millions d'actions ordinaires.

Au 31 mars 2020, compte tenu du contexte incertain et sans précédent, la Compagnie a suspendu ses activités de rachat d'actions.

Le tableau suivant présente l'information relative aux rachats d'actions pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019 :

En millions, sauf les données par action	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Nombre d'actions ordinaires rachetées	–	3,2	3,3	10,7
Prix moyen pondéré par action	– \$	122,29 \$	116,97 \$	118,49 \$
Montant des rachats ¹⁾	– \$	394 \$	379 \$	1 271 \$

1) Comprend les règlements dans les périodes subséquentes.

Fiducies d'actions

Les fiducies des régimes d'avantages sociaux du personnel (« Fiducies d'actions ») de la Compagnie achètent des actions ordinaires du CN sur le marché libre, qui sont utilisées afin d'offrir des actions ordinaires en vertu du Régime d'unités d'actions et, à compter de 2019, du Régime d'actionnariat du personnel (RAP) (voir la Note 12, Régimes de rémunération à base d'actions). Les actions achetées par les Fiducies d'actions sont détenues jusqu'à ce que la Compagnie demande au fiduciaire de transférer des actions aux participants au Régime d'unités d'actions ou au RAP. D'autres informations relatives aux Fiducies d'actions sont présentées à la Note 16, Capital-actions, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

11 – Contrats de location

La Compagnie conclut des contrats de location à court et à long terme pour du matériel roulant, dont des locomotives et des wagons, du matériel, des biens immobiliers et des contrats de service qui contiennent des contrats de location intégrés.

Le tableau suivant présente les coûts des contrats de location de la Compagnie pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019 :

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Coûts des contrats de location-financement				
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	3 \$	4 \$	10 \$	8 \$
Intérêts des passifs liés aux contrats de location	1	2	3	6
<i>Coûts totaux des contrats de location-financement</i>	4	6	13	14
Coûts des contrats de location-exploitation	39	43	110	129
Coûts des contrats de location à court terme	8	12	32	34
Coûts des contrats de location variables ¹⁾	17	15	47	47
<i>Coûts totaux des contrats de location</i> ²⁾	68 \$	76 \$	202 \$	224 \$

1) Liés principalement à la location de camions pour les contrats de services de livraison de marchandises de la Compagnie.

2) Comprend les coûts des contrats de location des postes Services acquis et matières et Location de matériel des États consolidés des résultats.

Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location de la Compagnie, et leur classification dans les Bilans consolidés au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019 :

<i>En millions</i>	Classification	30 septembre	31 décembre
		2020	2019
Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location			
Contrats de location-financement	Immobilisations	505 \$	534 \$
Contrats de location-exploitation	Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location-exploitation	447	520
<i>Total – Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location</i>		952 \$	1 054 \$
Passifs liés aux contrats de location			
À court terme			
Contrats de location-financement	Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	88 \$	59 \$
Contrats de location-exploitation	Créditeurs et autres	112	122
À long terme			
Contrats de location-financement	Dette à long terme	14	75
Contrats de location-exploitation	Passifs liés aux contrats de location-exploitation	322	379
<i>Total – Passifs liés aux contrats de location</i>		536 \$	635 \$

Le tableau suivant présente les durées restantes et les taux d'actualisation des contrats de location de la Compagnie au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019 :

	30 septembre	31 décembre
	2020	2019
Durée restante moyenne pondérée des contrats de location (années)		
Contrats de location-financement	0,9	1,4
Contrats de location-exploitation	6,9	7,0
Taux d'actualisation moyen pondéré (%)		
Contrats de location-financement	3,29	3,21
Contrats de location-exploitation	3,04	3,12

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

Le tableau suivant présente de l'information supplémentaire sur les contrats de location de la Compagnie pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019 :

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Espèces versées pour les montants inclus dans l'évaluation des passifs liés aux contrats de location				
Sorties de trésorerie liées à l'exploitation résultant des contrats de location-exploitation	34 \$	44 \$	109 \$	131 \$
Sorties de trésorerie liées à l'exploitation résultant des contrats de location-financement	1 \$	1 \$	3 \$	5 \$
Sorties de trésorerie liées au financement résultant des contrats de location-financement	6 \$	58 \$	34 \$	78 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation obtenus en échange de passifs liés aux contrats de location				
Contrats de location-exploitation	18 \$	30 \$	29 \$	71 \$
Contrats de location-financement	– \$	– \$	– \$	– \$

Le tableau suivant présente les échéances des passifs liés aux contrats de location pour les cinq prochaines années et ultérieurement au 30 septembre 2020 :

<i>En millions</i>	Contrats de location-financement	Contrats de location-exploitation ¹⁾
2020	27 \$	33 \$
2021	73	115
2022	1	79
2023	–	57
2024	–	40
2025 et ultérieurement	3	159
<i>Total des paiements liés à des contrats de location</i>	104	483
<i>Moins : intérêts implicites</i>	2	49
<i>Valeur actuelle des paiements liés à des contrats de location</i>	102 \$	434 \$

1) Comprend un montant de 70 M\$ lié aux options de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain.

12 – Régimes de rémunération à base d'actions

La Compagnie offre divers régimes de rémunération à base d'actions pour les membres du personnel admissibles. Les principaux régimes de la Compagnie sont décrits à la Note 17, *Régimes de rémunération à base d'actions*, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

En millions	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Régime d'unités d'actions ¹⁾	18 \$	1 \$	17 \$	23 \$
Régime d'intéressement volontairement différé (RIVD) ²⁾	3	—	4	4
Octrois d'options d'achat d'actions	2	2	8	9
Régime d'actionnariat du personnel (RAP)	5	5	18	9
Total – Charge de rémunération à base d'actions	28 \$	8 \$	47 \$	45 \$
Incidence fiscale de la rémunération à base d'actions				
Avantage fiscal constaté dans les résultats	7 \$	2 \$	11 \$	10 \$
Avantage fiscal excédentaire constaté dans les résultats	1 \$	1 \$	15 \$	22 \$

1) Les unités d'actions liées au rendement (UALR) sont octroyées en vertu du Régime d'unités d'actions.

2) Les unités d'actions différées (UAD) sont octroyées en vertu du Régime d'intéressement volontairement différé.

Régime d'unités d'actions

	Règlement en titres de capitaux propres			
	UALR-RCI ¹⁾		UALR-RTA ²⁾	
	Unités	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi	Unités	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi
	En millions		En millions	
En circulation au 31 décembre 2019	1,0	58,35 \$	0,3	112,08 \$
Octroyées	0,3	73,80 \$	0,1	152,74 \$
Réglées ^{3) 4)}	(0,4)	53,19 \$	(0,1)	103,36 \$
Perdus	—	64,28 \$	—	127,83 \$
En circulation au 30 septembre 2020	0,9	65,02 \$	0,3	131,45 \$

1) La juste valeur de 20 M\$ à la date de l'octroi des UALR-RCI donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres en 2020 est établie au moyen d'un modèle d'évaluation en treillis. Au 30 septembre 2020, la charge totale de rémunération non constatée liée à tous les octrois en circulation s'établissait à 14 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 1,7 an.

2) La juste valeur de 21 M\$ à la date de l'octroi des UALR-RTA donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres en 2020 est déterminée au moyen d'un modèle de simulation de Monte Carlo. Au 30 septembre 2020, la charge totale de rémunération non constatée liée à tous les octrois en circulation s'établissait à 17 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 1,8 an.

3) Les UALR-RCI donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres octroyées en 2017 ont satisfait à la condition relative au cours minimal des actions quant à un règlement et atteint un facteur d'acquisition selon la performance de 169 %. Les UALR-RTA donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres octroyées en 2017 ont atteint un facteur d'acquisition selon la performance de 100 %.

4) Au premier trimestre de 2020, ces octrois ont été réglés, déduction faite du versement de 41 M\$ en matière de retenue d'impôt applicable aux participants, sous forme de décaissements de 0,4 million d'actions ordinaires des Fiducies d'actions.

Régime d'intéressement volontairement différé

	Règlement en titres de capitaux propres		Règlement en espèces
	UAD ¹⁾		UAD ²⁾
	Unités	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi	Unités
	En millions		En millions
En circulation au 31 décembre 2019	0,7	81,91 \$	0,1
Octroyées	—	124,14 \$	—
Réglées ³⁾	(0,1)	80,30 \$	—
En circulation au 30 septembre 2020 ⁴⁾	0,6	83,27 \$	0,1

- 1) La juste valeur de l'octroi des UAD donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres est établie en fonction du cours de l'action de la Compagnie à la date de l'octroi. Au 30 septembre 2020, la valeur intrinsèque globale de toutes les UAD donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres en circulation s'établissait à 77 M\$.
- 2) La juste valeur au 30 septembre 2020 des UAD donnant lieu à un règlement en espèces est fondée sur la valeur intrinsèque. Au 30 septembre 2020, le passif relatif à toutes les UAD donnant lieu à un règlement en espèces était de 16 M\$ (16 M\$ au 31 décembre 2019). Le cours de clôture des actions utilisé pour déterminer le passif était de 141,81 \$.
- 3) Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, les actions achetées pour le règlement des UAD donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres étaient déduites du versement de 7 M\$ en matière de retenue d'impôt applicable aux participants.
- 4) La juste valeur totale des octrois d'UAD donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres acquis, le nombre d'unités en circulation qui n'étaient pas acquises, la charge de rémunération non constatée et la période de constatation restante des UAD donnant lieu à un règlement en espèces et à un règlement en titres de capitaux propres n'ont pas été chiffrés, car ils portent sur un nombre minime d'unités.

Octrois d'options d'achat d'actions

	Options en circulation	
	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix de levée
	En millions	
En circulation au 31 décembre 2019 ¹⁾	3,8	86,89 \$
Octroyées ²⁾	0,7	126,00 \$
Levées	(0,7)	70,20 \$
Perdues	(0,1)	107,40 \$
En circulation au 30 septembre 2020 ^{1) 2) 3)}	3,7	98,96 \$
Pouvant être levées au 30 septembre 2020 ^{1) 3)}	1,8	83,57 \$

- 1) Les options d'achat d'actions dont le prix de levée est en dollars US ont été converties en dollars CA au taux de change en vigueur à la date du bilan.
- 2) La juste valeur de 14 M\$ (19,06 \$ par option) à la date de l'octroi des options octroyées en 2020 est établie au moyen du modèle de Black-Scholes. Les options octroyées en 2020 sont acquises sur une période de cinq ans comparativement à une période de quatre ans pour les options octroyées avant 2020. Au 30 septembre 2020, la charge totale de rémunération non constatée liée à tous les octrois en circulation s'établissait à 13 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 2,5 ans.
- 3) La durée moyenne pondérée jusqu'à l'expiration des options d'achat d'actions en circulation était de 6,9 ans et la durée moyenne pondérée jusqu'à l'expiration des options d'achat d'actions pouvant être levées était de 5,4 ans. Au 30 septembre 2020, la valeur intrinsèque globale des options d'achat d'actions dans le cours en circulation s'élevait à 159 M\$ et la valeur intrinsèque globale des options d'achat d'actions pouvant être levées s'établissait à 106 M\$.

Régime d'actionariat du personnel

	RAP	
	Nombre d'actions	Prix moyen pondéré par action
	En millions	
Cotisations non acquises, 31 décembre 2019	0,3	118,83 \$
Cotisations de la Compagnie ¹⁾	0,1	115,45 \$
Acquises	(0,2)	119,61 \$
Cotisations non acquises, 30 septembre 2020 ²⁾	0,2	116,48 \$

- 1) Compte tenu du contexte économique incertain et sans précédent, les cotisations de la Compagnie ont été suspendues temporairement entre le 25 mai 2020 et le 1er octobre 2020.
- 2) Au 30 septembre 2020, la charge totale de rémunération non constatée liée à tous les octrois en circulation s'établissait à 6 M\$ et devrait être constatée au cours des neuf prochains mois.

13 – Autre perte globale cumulée

<i>En millions</i>	Écarts de conversion des devises	Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	Total avant impôts	Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	Total, déduction faite des impôts
Solde au 30 juin 2020	(49) \$	(4 200) \$	(4 249) \$	1 148 \$	(3 101) \$
Autre bénéfice (perte) global(e) avant les reclassements :					
Perte de change sur la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger	(255)		(255)	–	(255)
Gain de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US et désignée comme couverture relativement à l'investissement net dans les établissements à l'étranger ²⁾	153		153	(20)	133
Montants reclassés du poste Autre perte globale cumulée :					
Amortissement de la perte actuarielle nette		58	58 ³⁾	(15) ⁴⁾	43
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés		1	1 ³⁾	(1) ⁴⁾	–
<i>Autre bénéfice (perte) global(e)</i>	(102)	59	(43)	(36)	(79)
Solde au 30 septembre 2020	(151) \$	(4 141) \$	(4 292) \$	1 112 \$	(3 180) \$

<i>En millions</i>	Écarts de conversion des devises	Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	Total avant impôts	Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	Total, déduction faite des impôts
Solde au 31 décembre 2019	(297) \$	(4 321) \$	(4 618) \$	1 135 \$	(3 483) \$
Autre bénéfice (perte) global(e) avant les reclassements :					
Gain de change sur la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger	335		335	–	335
Perte de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US et désignée comme couverture relativement à l'investissement net dans les établissements à l'étranger ²⁾	(189)		(189)	25	(164)
Montants reclassés du poste Autre perte globale cumulée :					
Amortissement de la perte actuarielle nette		178	178 ³⁾	(47) ⁴⁾	131
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés		2	2 ³⁾	(1) ⁴⁾	1
<i>Autre bénéfice (perte) global(e)</i>	146	180	326	(23)	303
Solde au 30 septembre 2020	(151) \$	(4 141) \$	(4 292) \$	1 112 \$	(3 180) \$

Les notes complémentaires aux tableaux sont présentées à la page suivante.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

<i>En millions</i>	Écarts de conversion des devises	Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	Total avant impôts	Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	Total, déduction faite des impôts
Solde au 30 juin 2019	(253) \$	(3 804) \$	(4 057) \$	1 010 \$	(3 047) \$
Autre bénéfice (perte) global(e) avant les reclassements :					
Gain de change sur la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger	143		143	—	143
Perte de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US et désignée comme couverture relativement à l'investissement net dans les établissements à l'étranger ²⁾	(83)		(83)	11	(72)
Montants reclassés du poste Autre perte globale cumulée :					
Amortissement de la perte actuarielle nette		39	39 ³⁾	(10) ⁴⁾	29
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés		1	1 ³⁾	(1) ⁴⁾	—
<i>Autre bénéfice global</i>	60	40	100	—	100
Solde au 30 septembre 2019	(193) \$	(3 764) \$	(3 957) \$	1 010 \$	(2 947) \$

<i>En millions</i>	Écarts de conversion des devises	Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	Total avant impôts	Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	Total, déduction faite des impôts
Solde au 31 décembre 2018	(41) \$	(3 881) \$	(3 922) \$	1 073 \$	(2 849) \$
Autre bénéfice (perte) global(e) avant les reclassements :					
Perte de change sur la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger	(383)		(383)	—	(383)
Gain de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US et désignée comme couverture relativement à l'investissement net dans les établissements à l'étranger ²⁾	231		231	(32)	199
Montants reclassés du poste Autre perte globale cumulée :					
Amortissement de la perte actuarielle nette		114	114 ³⁾	(30) ⁴⁾	84
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés		3	3 ³⁾	(1) ⁴⁾	2
<i>Autre bénéfice (perte) global(e)</i>	(152)	117	(35)	(63)	(98)
Solde au 30 septembre 2019	(193) \$	(3 764) \$	(3 957) \$	1 010 \$	(2 947) \$

1) La Compagnie reclasse les effets d'impôt bloqué du poste Autre perte globale cumulée aux Bénéfices non répartis lors de la liquidation ou de la résiliation de l'élément concerné.

2) La Compagnie désigne la dette de la société mère libellée en dollars US comme couverture de change relativement à son investissement net dans les établissements à l'étranger. Conséquemment, depuis les dates de désignation, les gains et les pertes de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US de la Compagnie sont inscrits au poste Autre perte globale cumulée, ce qui réduit la volatilité du bénéfice résultant de la conversion en dollars CA de la dette libellée en dollars US.

3) Montants reclassés dans le poste Autres éléments du produit net des prestations des États consolidés des résultats et inclus dans le coût net des prestations. Voir la Note 7, Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

4) Inclus dans le poste Charge d'impôts sur les bénéfices des États consolidés des résultats.

14 – Engagements et éventualités d'importance

Engagements d'achat

Au 30 septembre 2020, la Compagnie avait des engagements fixes et variables pour l'achat de rails, de services et de licences de technologie de l'information, de roues, de wagons, de services d'ingénierie, de locomotives, de traverses, ainsi que d'autres matériel et services; le coût total de ces engagements est estimé à 1 498 M\$. Les coûts des engagements variables ont été estimés au moyen des prix et des volumes prévus.

Éventualités

Dans le cours normal des affaires, la Compagnie est engagée dans diverses poursuites judiciaires en dommages-intérêts compensatoires et parfois punitifs, comprenant des actions intentées au nom de divers groupes prétendus de demandeurs et des réclamations relatives à des blessures corporelles, à des maladies professionnelles et à des dommages matériels encourus par des membres du personnel et des tiers, découlant de préjudices subis par des personnes ou de dommages matériels censément causés, notamment, par des déraillements ou d'autres accidents.

Au 30 septembre 2020, la Compagnie avait une provision totale à l'égard des blessures corporelles et autres réclamations de 358 M\$, dont 79 M\$ étaient comptabilisés à titre de passif à court terme (352 M\$ au 31 décembre 2019, dont 91 M\$ étaient comptabilisés à titre de passif à court terme).

Bien que la Compagnie estime que ces provisions sont adéquates pour toutes les réclamations engagées et en cours, on ne peut prédire avec certitude l'issue définitive des poursuites engagées et en cours au 30 septembre 2020, ni celle des réclamations futures. Lorsqu'elle établit des provisions pour les passifs éventuels, s'il est impossible d'évaluer les pertes probables avec un niveau de certitude raisonnable, la Compagnie tient compte d'un éventail de pertes probables possibles relativement à chacune de ces questions et inscrit le montant estimatif qu'elle considère comme le plus raisonnable relativement à cet éventail de pertes. Toutefois, si aucun montant dans cet éventail ne constitue une meilleure estimation qu'un autre, le montant minimum est alors inscrit. Pour les questions à l'égard desquelles une perte est raisonnablement possible, mais non probable, l'éventail de pertes possibles ne peut pas être évalué en raison de facteurs divers qui peuvent inclure la disponibilité limitée de faits, l'absence de demandes relatives à des dommages précis et le fait que les poursuites étaient peu avancées. Selon l'information disponible à l'heure actuelle, la Compagnie estime que les poursuites intentées contre elle n'auront pas, individuellement ou dans l'ensemble, une issue possible susceptible d'avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Compagnie. Cependant, étant donné l'incapacité inhérente de prédire avec certitude les événements futurs imprévisibles, on ne peut donner aucune assurance que la résolution finale de ces actions n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les liquidités de la Compagnie.

Questions environnementales

Les activités de la Compagnie sont assujetties à un grand nombre de lois et de règlements sur l'environnement établis par les gouvernements fédéraux, provinciaux, étatiques, municipaux et locaux au Canada et aux États-Unis portant, entre autres, sur les émissions atmosphériques, les rejets dans les eaux, la production, la manipulation, l'entreposage, le transport, le traitement et l'élimination des déchets, des matières dangereuses et d'autres matières, la mise hors service des réservoirs souterrains et de surface et la contamination du sol et des eaux souterraines. L'exploitation par la Compagnie d'activités ferroviaires et d'activités de transport connexes, la possession, l'exploitation ou le contrôle de biens immobiliers et d'autres activités commerciales comportent des risques de responsabilité environnementale à l'égard à la fois des activités courantes et antérieures.

La Compagnie est ou pourrait être responsable de payer des frais de mesures correctives relativement à des contaminations réelles ou présumées de sites particuliers, dans certains cas conjointement avec d'autres parties potentiellement responsables. Le coût ultime des correctifs liés aux sites contaminés connus ne peut être établi de façon définitive, puisque la responsabilité environnementale estimée pour un site particulier peut varier selon la nature et l'étendue de la contamination, la nature des mesures d'intervention prévues, compte tenu des techniques de nettoyage disponibles, l'évolution des normes réglementaires en matière de responsabilité environnementale ainsi que le nombre de parties potentiellement responsables et leur viabilité financière. Par conséquent, des passifs sont comptabilisés en fonction des résultats d'une évaluation réalisée en quatre étapes pour chaque site. Un passif est d'abord inscrit lorsque des évaluations environnementales surviennent, si des mesures correctives sont probables et si les coûts, déterminés par un plan d'action particulier en matière de la technologie à utiliser et de l'envergure de la mesure corrective nécessaire, peuvent raisonnablement être estimés. La Compagnie estime les coûts associés à un site particulier en utilisant des scénarios de coûts établis par des consultants externes selon l'étendue de la contamination et les coûts prévus des mesures correctives. Si plusieurs parties sont concernées, la Compagnie provisionne la quote-part du passif qui lui est assignable en tenant compte de sa responsabilité présumée ainsi que du nombre de tiers potentiellement responsables et de leur capacité à payer leurs quotes-parts respectives du passif. Les estimations initiales sont redressées à mesure que de nouvelles informations sont disponibles.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

La provision de la Compagnie au titre de sites environnementaux spécifiques n'est pas actualisée et comprend les coûts liés aux mesures correctives et à la restauration de sites ainsi que les coûts de surveillance. Les coûts afférents à des contaminations inconnues actuelles ou futures seront provisionnés au cours de la période durant laquelle ils deviendront probables et pourront raisonnablement être estimés.

Au 30 septembre 2020, la Compagnie avait une provision totale pour les charges environnementales de 57 M\$, dont 43 M\$ étaient comptabilisés à titre de passif à court terme (57 M\$ au 31 décembre 2019, dont 38 M\$ étaient comptabilisés à titre de passif à court terme). La Compagnie prévoit que la plus grande partie du passif au 30 septembre 2020 sera payée au cours des cinq prochaines années. Selon l'information actuellement disponible, la Compagnie estime que ses provisions sont adéquates.

Garanties et indemnisations

Une description des garanties et des indemnisations de la Compagnie figure à la *Note 19, Engagements et éventualités d'importance* des États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

Au 30 septembre 2020, la Compagnie avait des lettres de crédit en circulation de 425 M\$ (424 M\$ au 31 décembre 2019) en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées et de 165 M\$ (149 M\$ au 31 décembre 2019) en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales non engagées et d'autres cautions et obligations de 168 M\$ (169 M\$ au 31 décembre 2019), toutes émises par des institutions financières à cote de crédit de première qualité à des tiers pour les indemniser dans le cas où la Compagnie ne respecterait pas ses obligations contractuelles.

Au 30 septembre 2020, la responsabilité potentielle maximale en vertu de ces instruments de garantie s'élevait à 758 M\$ (742 M\$ au 31 décembre 2019), dont 694 M\$ (681 M\$ au 31 décembre 2019) étaient liés à d'autres passifs au titre des avantages sociaux et à l'indemnisation des travailleurs et 64 M\$ (61 M\$ au 31 décembre 2019) étaient liés à d'autres passifs. Les instruments de garantie viennent à échéance à diverses dates entre 2020 et 2023.

Au 30 septembre 2020, la Compagnie n'avait pas comptabilisé de passif relativement aux garanties et aux indemnisations puisqu'elle ne s'attendait pas à effectuer des paiements en vertu de ces garanties et de ces indemnisations.

15 – Instruments financiers

Instruments financiers dérivés

La Compagnie utilise à l'occasion des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de change et de taux d'intérêt. La Compagnie n'a que peu recours aux instruments financiers dérivés dans la gestion de ses risques, et elle ne possède ni n'émet aucun instrument financier dérivé à des fins de transaction ou de spéculation. Au 30 septembre 2020, la Compagnie avait des contrats de change à terme en vigueur d'une valeur nominale de 624 M\$ US (1 088 M\$ US au 31 décembre 2019). Les variations de la juste valeur des contrats à terme, qui découlent de la variation des taux de change, sont comptabilisées au poste Autres produits de l'État consolidé des résultats lorsqu'elles se produisent.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, la Compagnie a comptabilisé une perte de 30 M\$ et un gain de 36 M\$, respectivement, relativement aux contrats de change à terme, contre un gain de 24 M\$ et une perte de 46 M\$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019. Ces gains et pertes ont été neutralisés en grande partie par la réévaluation d'actifs et de passifs monétaires libellés en dollars US et comptabilisés au poste Autres produits.

Au 30 septembre 2020, la juste valeur des contrats de change à terme en vigueur inclus dans le poste Autres actifs à court terme et le poste Créditeurs et autres était de 5 M\$ et de 18 M\$, respectivement (néant \$ et 24 M\$, respectivement, au 31 décembre 2019).

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers que la Compagnie évalue à la juste valeur sur une base récurrente au cours des périodes postérieures à la comptabilisation initiale sont classés selon les niveaux suivants du classement hiérarchique des justes valeurs en fonction du degré selon lequel les données d'entrées sont observables :

- Niveau 1 : Données ayant une valeur à la cote d'instruments identiques sur des marchés actifs
- Niveau 2 : Données importantes observables (autres que les valeurs à la cote comprises dans le niveau 1)
- Niveau 3 : Données importantes non observables

La valeur comptable de la Trésorerie et équivalents et des Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions se rapproche de la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent des placements très liquides, achetés trois mois ou moins avant la date d'échéance, dont la juste valeur est déterminée selon la valeur à la cote sur des marchés actifs.

La valeur comptable des Débiteurs, des Impôts sur les bénéfices à recouvrer, des Autres débiteurs inclus dans les Autres actifs à court terme et des Créditeurs et autres se rapproche de la juste valeur. La juste valeur de ces instruments financiers n'est pas déterminée d'après la valeur à la cote, mais plutôt d'après l'information observable sur le marché. La juste valeur des instruments financiers dérivés, classés au niveau 2, utilisés pour gérer l'exposition de la Compagnie au risque de change étranger et compris dans les postes Autres actifs à court terme et Créditeurs et autres, est mesurée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs au moyen d'un taux d'actualisation établi à partir de données du marché sur les instruments financiers comportant des risques et des échéances similaires.

La valeur comptable de la dette de la Compagnie ne se rapproche pas de la juste valeur. La juste valeur est estimée selon les valeurs à la cote des titres d'emprunt identiques ou semblables ainsi que selon les flux monétaires actualisés aux taux d'intérêt en vigueur de titres d'emprunt dont les modalités, la notation de la société et la durée restante à l'échéance sont semblables. La Compagnie classe la dette au niveau 2. Au 30 septembre 2020, la dette de la Compagnie, à l'exclusion des contrats de location-financement, avait une valeur comptable de 13 684 M\$ (13 662 M\$ au 31 décembre 2019) et une juste valeur de 16 695 M\$ (15 667 M\$ au 31 décembre 2019).

Rapport de gestion

Le présent Rapport de gestion daté du 20 octobre 2020 rend compte de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et de ses filiales en propriété exclusive, collectivement le « CN » ou la « Compagnie », et doit être lu conjointement avec les États financiers consolidés intermédiaires non audités de 2020 de la Compagnie et les Notes afférentes. Il devrait aussi être lu conjointement avec les États financiers consolidés annuels audités de 2019 et les Notes afférentes, ainsi que le Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie. Toutes les données financières contenues dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens et sont préparées selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis, à moins d'indication contraire.

Les actions ordinaires du CN sont inscrites aux bourses de Toronto et de New York. On peut trouver des renseignements supplémentaires sur le CN, déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la *Securities and Exchange Commission* (SEC) des États-Unis, dont la Notice annuelle et le formulaire 40-F de 2019 de la Compagnie, sur le site SEDAR à www.sedar.com, sur le site Web de la SEC par EDGAR à www.sec.gov et sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/fr/, sous l'onglet Investisseurs. On peut se procurer des exemplaires imprimés de ces documents en communiquant avec le bureau du secrétaire général de la Compagnie.

Profil de la Compagnie

Le CN exerce ses activités dans les domaines du transport ferroviaire et du transport connexe. Couvrant le Canada et les États-Unis, le réseau d'environ 20 000 milles de parcours du CN relie de manière unique trois côtes maritimes, soit celles de l'Atlantique, du Pacifique et du golfe du Mexique. Le vaste réseau du CN et ses points de correspondance efficaces avec tous les chemins de fer de classe I donnent à ses clients l'accès au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Véritable pilier de l'économie, le CN manutentionne annuellement plus de 300 millions de tonnes de marchandises d'une valeur de plus de 250 G\$ pour le compte d'exportateurs, d'importateurs, de détaillants, d'agriculteurs et de fabricants.

Les produits marchandises du CN sont tirés de sept groupes marchandises qui représentent un éventail diversifié et équilibré de marchandises transportées entre des origines et des destinations très variées. Cette diversification commerciale et géographique permet à la Compagnie de mieux faire face aux fluctuations économiques et améliore son potentiel de croissance. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, le plus important groupe marchandises du CN a compté pour 25 % du total des produits d'exploitation. Sur le plan géographique, 16 % des produits d'exploitation sont liés au trafic intérieur américain, 34 % au trafic transfrontalier, 17 % au trafic intérieur canadien et 33 % au trafic d'outre-mer. La Compagnie est le transporteur à l'origine de plus de 85 % des marchandises qui circulent sur son réseau ainsi que le premier et le dernier transporteur de plus de 65 % des marchandises qui circulent sur son réseau, et peut ainsi profiter d'avantages du point de vue du service et tirer parti de nouvelles occasions d'utiliser efficacement ses actifs.

Vue d'ensemble de la stratégie

La section intitulée *Vue d'ensemble de la stratégie* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie donne une description de la stratégie de la Compagnie.

Comparaison du troisième trimestre de 2020 au troisième trimestre de 2019

- Les volumes, en tonnes-milles commerciales (TMC), se sont améliorés de façon séquentielle au cours de chaque mois du troisième trimestre de 2020, et les volumes de septembre ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une demande liée à certaines marchandises, comparable aux niveaux de 2019.
- Le bénéfice net a diminué de 210 M\$, ou 18 %, pour s'établir à 985 M\$ et le bénéfice dilué par action (BPA) a diminué de 17 % pour atteindre 1,38 \$.
- Le bénéfice d'exploitation s'est chiffré à 1 366 M\$, soit une baisse de 247 M\$, ou 15 %.
- Le ratio d'exploitation s'est établi à 59,9 %, soit une augmentation de 2,0 points.
- Un record trimestriel en matière de rendement du carburant de 0,85 gallon américain de carburant de locomotive consommé par 1 000 tonnes-milles brutes.
- Les produits d'exploitation se sont chiffrés à 3 409 M\$, soit une diminution de 421 M\$, ou 11 %, essentiellement en raison des effets persistants de la pandémie de COVID-19.
- Le CN a annoncé l'acquisition prévue de 1 500 wagons-trémies céréaliers de grande capacité et de nouvelle génération qu'il recevra au cours du quatrième trimestre de 2020.
- Pour un septième mois consécutif, le CN bat des records de transport de céréales, ayant acheminé 7,76 millions de tonnes métriques de céréales canadiennes au cours du troisième trimestre, ce qui fait que le groupe marchandises des Produits céréaliers et engrais a également connu un troisième trimestre record.
- Les charges d'exploitation ont diminué de 174 M\$, ou 8 %, pour s'établir à 2 043 M\$.
- Les flux de trésorerie disponibles se sont chiffrés à 506 M\$, soit une diminution de 194 M\$, principalement attribuable à une baisse du résultat en trésorerie et à une hausse des acomptes provisionnels en paiement des impôts sur les bénéfices, facteurs neutralisés en partie par une réduction des dépenses en immobilisations.¹⁾
- Le CN a versé des dividendes trimestriels s'élevant à 408 M\$, soit 0,5750 \$ par action, ce qui représente une augmentation de 7 %.

1) Consulter la section intitulée *Liquidités et ressources en capitaux – Flux de trésorerie disponibles* du présent Rapport de gestion pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.

Pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a obligé les gouvernements, les institutions et les collectivités à prendre des mesures extraordinaires afin d'atténuer la contagion, ce qui a entraîné une incertitude sans précédent en raison de l'arrêt partiel et de la contraction prononcée de l'économie mondiale. Après la première vague de la pandémie, les gouvernements ont rouvert certains secteurs de l'économie, puis certains d'entre eux ont par la suite connu des signes avant-coureurs de reprise au cours du troisième trimestre de 2020. Il se produit actuellement, dans certaines régions d'Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, une résurgence des cas de COVID-19; certains gouvernements imposent donc de nouveau diverses mesures de distanciation sociale et autres restrictions. Pour le CN, l'important a été de continuer à s'ajuster rapidement à la fermeture partielle de l'économie du premier semestre et de rester vigilants à de nouvelles mesures restrictives potentielles ainsi que du haut niveau d'incertitude au sein de l'environnement d'exploitation pour la suite des choses. À titre de fournisseur de services essentiels, le CN continue de mettre à exécution ses plans de maintien des activités pour répondre aux besoins de ses clients, de l'économie et des collectivités dans lesquelles il exerce ses activités, démontrant ainsi son rôle clé dans la chaîne d'approvisionnement mondiale intégrée.

En réponse à l'écllosion de COVID-19, le CN a déployé, en mars dernier, son plan multiphasés d'intervention en cas de pandémie et il continue d'instaurer diverses mesures pour protéger son personnel, ses clients et les collectivités où il exerce ses activités :

- L'équipe médicale et le service de santé au travail du CN, qui sont membres du comité sur la santé de l'*Association of American Railroads*, ont joué un rôle central dans la planification du CN relative à la pandémie, en suivant les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé, de même que celles des autorités provinciales, étatiques et fédérales, selon le cas, et en diffusant les pratiques exemplaires parmi les chemins de fer nord-américains.
- Avec la sécurité comme valeur fondamentale, le CN a mis en place des mesures de prévention pour assurer la sécurité de son personnel et, par extension, de ses clients et des collectivités. Ces mesures comprennent une politique sur le télétravail pour le personnel dont la présence sur place n'est pas requise, des restrictions quant aux déplacements du personnel, la distanciation sociale dans les établissements du CN et l'augmentation de la fréquence des nettoyages dans les trains, les terminaux, les logements-dortoirs et les bureaux.

- Conscient de l'importance de disposer rapidement d'informations fiables, le CN a amélioré ses communications destinées aux membres de son personnel, notamment au moyen d'un résumé de ressources fiables liées à la COVID-19 et d'un résumé de la foire aux questions figurant sur le site Web interne du CN. La Compagnie présente des mises à jour fréquentes sur l'état de ses activités et offre un outil de soutien aux membres du personnel qui ont des questions ou des préoccupations.
- Tout au long de la pandémie, le CN a démontré qu'il comprend à quel point il est essentiel de maintenir des opérations sécuritaires et efficaces afin de soutenir l'économie nord-américaine. En tant que service essentiel, le CN a pris l'importante décision de séparer ses fonctions de contrôle de la circulation ferroviaire en répartissant les membres du personnel essentiels dans six endroits hautement sécurisés afin de mieux les protéger de la contamination.
- En raison de ses relations avec huit provinces, 16 États américains et plus de 2 000 collectivités sur le réseau de la Compagnie, le CN a joué un rôle important pour renforcer la société dans son ensemble. En cette période éprouvante, le CN a donné plus de 1 M\$ à des organismes caritatifs directement ou indirectement touchés par les conséquences économiques de la pandémie (banques alimentaires, refuges pour sans-abri, refuges pour victimes de violence familiale, centres de soins de santé et organismes de lutte contre la pauvreté) dans les collectivités où le CN exerce ses activités.
- La Compagnie a encouragé les membres de son personnel à redonner à leur collectivité en offrant leur aide en toute sécurité et de manière responsable, en observant de bonnes pratiques d'hygiène, en minimisant l'exposition grâce à la distanciation sociale et en tirant parti des divers moyens de communications électroniques avec les intervenants, les représentants officiels, les entrepreneurs et les fournisseurs.

Actifs détenus en vue de la vente

Au deuxième trimestre de 2020, la Compagnie a adopté un plan et procède maintenant à la mise en vente, pour des activités ferroviaires continues, de certaines lignes non essentielles représentant environ 850 milles dans le Wisconsin, le Michigan et l'Ontario, qui répondent aux critères de classification à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Par conséquent, une perte de 486 M\$ (363 M\$ après impôts) a été comptabilisée afin d'ajuster la valeur comptable de ces actifs de voie et de chemin de roulement en fonction de leur prix de vente estimatif. La valeur comptable des actifs détenus en vue de la vente, soit 90 M\$, est incluse dans le poste Autres actifs à court terme du Bilan consolidé au 30 septembre 2020. Le prix de vente estimatif a principalement été déterminé au moyen d'une projection des flux de trésorerie actualisés. Ces projections sont fondées sur des données de niveau 3 du classement hiérarchique des justes valeurs et constituent la meilleure estimation de la Compagnie quant à l'évaluation des actifs par les intervenants du marché et l'état général des actifs. Les principales hypothèses du modèle d'évaluation comprennent les flux de trésorerie projetés, le taux d'actualisation et le taux de croissance. Les résultats réels pourraient différer des estimations de la Compagnie, mais ces différences ne devraient pas avoir d'incidence importante sur l'évaluation de la juste valeur. Au 30 septembre 2020, les critères pour la classification des actifs détenus en vue de la vente étaient toujours respectés et il n'y a eu aucun changement à la valeur comptable des actifs de la Compagnie détenus en vue de la vente.

Consulter la section intitulée *Recommandations et méthodes comptables récentes* du présent Rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

Acquisitions

Le 6 avril 2020, le *Surface Transportation Board* (STB) a communiqué sa décision approuvant sous condition l'acquisition de la ligne ferroviaire Massena de CSX Corporation (« CSX »), pour laquelle la Compagnie a annoncé le 29 août 2019 qu'une entente avait été conclue. Le 6 juin 2020, le CN et CSX ont sollicité auprès du STB le retrait de sa disposition qui oblige les parties à proposer une modification du contrat de vente de la ligne en vue de la révision par le STB. La décision du STB concernant cette requête n'a toujours pas été rendue. L'acquisition représente plus de 220 milles de voie entre Valleyfield (Québec) et Woodard (New York); elle permettra au CN de continuer à élargir son réseau et de promouvoir des solutions d'approvisionnement additionnelles.

Au premier trimestre de 2020, la Compagnie a terminé la répartition du prix d'achat du Groupe TransX (« TransX »), une entreprise manitobaine qui a été acquise le 20 mars 2019. La juste valeur des actifs nets acquis a été rajustée pour refléter le règlement du fonds de roulement et d'autres rajustements au quatrième trimestre de 2019 ainsi que des changements aux soldes d'impôts exigibles et reportés. L'acquisition permet au CN de renforcer ses activités intermodales, d'accroître sa capacité et de promouvoir des solutions d'approvisionnement additionnelles.

Le 2 décembre 2019, la Compagnie a fait l'acquisition de la division de transport intermodal à température contrôlée de H&R Transport Limited (« H&R »), une entreprise albertaine. L'acquisition permet au CN d'accroître sa présence sur le marché du transport des marchandises en offrant davantage de solutions de chaîne d'approvisionnement ferroviaire de bout en bout à une plus grande diversité de clients.

Perspectives commerciales et hypothèses pour 2020 – Gestion financière prudente en cette période d'incertitude économique sans précédent

Dès la fin de mars 2020, la propagation de la pandémie de COVID-19 a entraîné une diminution marquée de la demande de services de transport. Au cours du troisième trimestre de 2020, la demande a fait l'objet d'une reprise partielle, avec des améliorations séquentielles des volumes par rapport au deuxième trimestre de 2020; la demande globale a demeuré toutefois inférieure aux niveaux de 2019. À la fin du troisième trimestre de 2020, la demande liée à certaines marchandises s'est retrouvée à des niveaux équivalents ou proches de ceux de 2019, y compris pour le secteur de l'intermodal, s'expliquant par la hausse des dépenses de consommation en ligne pour les produits importés et les biens de consommation de base, en particulier dans le secteur des produits alimentaires, dont le CN est bien positionné pour en profiter, facteur attribuable à l'acquisition de TransX et de H&R, sans oublier la forte demande pour le bois d'œuvre et les panneaux utilisés dans la rénovation et la construction de nouvelles maisons, attribuable à la demande accumulée pendant la période de confinement du deuxième trimestre. La demande pour les produits moins touchés par la conjoncture économique, tels que les céréales destinées à l'exportation et les engrais, est restée positive par rapport à l'exercice précédent. En raison de l'incertitude économique actuelle, la demande pour d'autres marchandises acheminées par le CN est demeurée inférieure aux niveaux antérieurs à la pandémie, notamment la demande pour les véhicules assemblés, les produits industriels utilisés ou fabriqués par le secteur manufacturier, les produits pétroliers et chimiques, le charbon et le sable de fracturation utilisé dans l'exploration des ressources énergétiques.

La Compagnie fait partie d'une chaîne d'approvisionnement intégrée à l'échelle mondiale et les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les aspects de la chaîne d'approvisionnement, y compris les transporteurs maritimes, les ports, les terminaux, les entreprises de camionnage et les autres chemins de fer, ont une incidence sur les activités du CN.

En réponse à l'arrêt partiel et rapide de l'économie connu plus tôt dans l'année, le CN a pris diverses mesures pour rapidement s'adapter et améliorer sa résilience financière et opérationnelle :

- Le CN a rajusté ses ressources et ses coûts pour tenir compte de la baisse rapide et importante de la demande de transport ferroviaire, notamment en entreposant temporairement des locomotives et des wagons, ainsi qu'en diminuant les effectifs, les prises de service, les départs des trains, les triages locaux, les ateliers de mécanique et le camionnage dernier mille en fonction de la baisse des volumes du premier semestre;
- Au troisième trimestre de 2020, puisque les volumes ont commencé à se rétablir, le CN a réintégré des ressources;
- En raison des volumes moindres prévus pour l'exercice, le budget de dépenses en immobilisations de 2020 a été réduit d'un montant net de 0,1 G\$ au premier trimestre de 2020 et est passé de 3,0 G\$ à 2,9 G\$;
- Le CN a interrompu son programme de rachats d'actions à la fin mars 2020 compte tenu du contexte économique et il réévaluera la situation de façon continue; et
- Au cours du premier semestre de 2020, le CN a émis sur les marchés financiers américains des billets à 2,45 % échéant dans 30 ans d'un capital de 600 M\$ US, a obtenu 390 M\$ grâce à la prolongation d'une année supplémentaire des facilités de crédit renouvelables et a obtenu une seconde tranche d'un prêt à terme à taux variable d'une durée de 20 ans s'élevant à 310 M\$ US.

L'incidence à long terme de la pandémie de COVID-19, y compris l'ampleur des répercussions sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation ou les liquidités, continue de demeurer inconnue et dépendra de l'évolution future – très incertaine et imprévisible – notamment de l'ampleur et de la durée de la pandémie ainsi que des mesures supplémentaires prises par les autorités gouvernementales et d'autres parties en réponse à la pandémie. En raison de la transmission de la pandémie de COVID-19 qui se poursuit à l'échelle mondiale et de l'incertitude économique sans précédent qui en découle, la Compagnie a, le 27 avril 2020, retiré ses prévisions financières pour 2020 présentées dans son communiqué de presse daté du 28 janvier 2020 concernant les résultats de l'exercice 2019. Les investisseurs ne doivent plus s'appuyer sur ces prévisions financières.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce Rapport de gestion constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et en vertu de la législation canadienne relative aux valeurs mobilières. De par leur caractère, les énoncés prospectifs impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. La Compagnie prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. De par leur caractère, les énoncés prospectifs traitent de certains sujets qui présentent divers degrés d'incertitude, notamment en ce qui concerne l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les activités d'exploitation, les résultats financiers, la situation financière et la chaîne d'approvisionnement mondiale, ainsi que la reprise économique et son impact sur le CN. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise » ou d'autres termes semblables.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres, ceux qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous, qui présente aussi les hypothèses clés utilisées dans la formulation des énoncés prospectifs. Consulter aussi la section de ce Rapport de gestion intitulée *Vue d'ensemble de la stratégie – Perspectives commerciales et hypothèses pour 2020 – Gestion financière prudente en cette période d'incertitude économique sans précédent*.

Énoncés prospectifs	Hypothèses clés
Énoncés sur la capacité de la Compagnie de rembourser ses dettes et de répondre aux obligations futures dans un avenir prévisible, y compris les paiements d'impôt sur les bénéfices et les dépenses en immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> • Ratios de solvabilité satisfaisants • Cotes de crédit de première qualité • Accès aux marchés financiers • Génération de flux de trésorerie suffisants provenant des activités d'exploitation et d'autres sources de financement
Énoncés sur les cotisations aux régimes de retraite	<ul style="list-style-type: none"> • Génération de flux de trésorerie suffisants provenant des activités d'exploitation et d'autres sources de financement • Rendement à long terme satisfaisant des actifs du régime de retraite • Niveau de capitalisation selon les évaluations actuarielles, surtout influencé par les taux d'actualisation utilisés à des fins de capitalisation

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats réels ou la performance réelle de la Compagnie par rapport aux perspectives ou aux résultats futurs ou à la performance future implicites dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres : la durée et les effets de la pandémie de COVID-19; la conjoncture économique et commerciale en général, particulièrement dans le contexte de la pandémie de COVID-19; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; les restrictions au commerce ou les modifications aux ententes de commerce international; le transport de matières dangereuses; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, dont sa Notice annuelle et son formulaire 40-F. Consulter la section intitulée *Risques commerciaux* de ce Rapport de gestion et du Rapport de gestion de 2019 de la Compagnie pour obtenir une description des principaux facteurs de risque.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

Points saillants des données financières et de l'exploitation

En millions, sauf les pourcentages et les données par action	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les neuf mois terminés le 30 septembre		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Produits d'exploitation	3 409 \$	3 830 \$	(11 %)	10 163 \$	11 333 \$	(10 %)
Bénéfice d'exploitation	1 366 \$	1 613 \$	(15 %)	3 366 \$	4 375 \$	(23 %)
Bénéfice d'exploitation rajusté ¹⁾	1 366 \$	1 613 \$	(15 %)	3 852 \$	4 459 \$	(14 %)
Bénéfice net	985 \$	1 195 \$	(18 %)	2 541 \$	3 343 \$	(24 %)
Bénéfice net rajusté ¹⁾	985 \$	1 195 \$	(18 %)	2 763 \$	3 293 \$	(16 %)
Bénéfice de base par action	1,39 \$	1,66 \$	(16 %)	3,57 \$	4,63 \$	(23 %)
Bénéfice de base par action rajusté ¹⁾	1,39 \$	1,66 \$	(16 %)	3,88 \$	4,56 \$	(15 %)
Bénéfice dilué par action	1,38 \$	1,66 \$	(17 %)	3,56 \$	4,62 \$	(23 %)
Bénéfice dilué par action rajusté ¹⁾	1,38 \$	1,66 \$	(17 %)	3,87 \$	4,56 \$	(15 %)
Dividendes déclarés par action	0,5750 \$	0,5375 \$	7 %	1,7250 \$	1,6125 \$	7 %
Actif total	45 158 \$	44 096 \$	2 %	45 158 \$	44 096 \$	2 %
Passif à long terme total	22 849 \$	21 288 \$	7 %	22 849 \$	21 288 \$	7 %
Ratio d'exploitation ²⁾	59,9 %	57,9 %	(2,0)-pts	66,9 %	61,4 %	(5,5)-pts
Ratio d'exploitation rajusté ¹⁾	59,9 %	57,9 %	(2,0)-pts	62,1 %	60,7 %	(1,4)-pts
Flux de trésorerie disponibles ³⁾	506 \$	700 \$	(28 %)	2 087 \$	1 499 \$	39 %

1) Consulter la section intitulée Mesures de la performance rajustées du présent Rapport de gestion pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR.

2) Le ratio d'exploitation est défini comme les charges d'exploitation sous forme de pourcentage des produits d'exploitation.

3) Consulter la section intitulée Liquidités et ressources en capitaux – Flux de trésorerie disponibles du présent Rapport de gestion pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de performance de la Compagnie en matière d'exploitation afin d'évaluer l'efficacité et l'efficacité des activités ferroviaires :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les neuf mois terminés le 30 septembre		
	2020	2019	Variation en % fav. (défav.)	2020	2019	Variation en % fav. (défav.)
Tonnes-milles brutes (TMB) (en millions) ¹⁾	113 693	124 410	(9 %)	330 058	367 875	(10 %)
Poids des trains (en tonnes) ²⁾	9 635	9 259	4 %	9 543	9 088	5 %
Longueur des trains (en pieds) ³⁾	8 987	8 462	6 %	8 596	8 189	5 %
Vitesse moyenne des trains directs sur le réseau (milles par heure) ⁴⁾	17,8	18,7	(5 %)	18,5	18,2	2 %
Rendement du carburant (gallons US de carburant de locomotive consommés par 1 000 TMB) ⁵⁾	0,85	0,88	3 %	0,90	0,93	3 %
Temps de séjour (ensemble du réseau, en heures) ⁶⁾	9,6	7,7	(25 %)	8,8	7,9	(11 %)
Vitesse des wagons (wagons-milles par jour) ⁷⁾	175	209	(16 %)	184	198	(7 %)

1) TMB : charge de travail exécutée par les trains du réseau pour le transport de marchandises ou de matériel. Les TMB sont calculées en multipliant le tonnage remorqué par la distance parcourue. Un nombre élevé indique un grand volume de marchandises transportées (donc des produits d'exploitation en hausse).

2) Poids des trains : mesure de l'efficacité selon le tonnage transporté en moyenne sur la ligne principale par train qui parcourt le réseau. Cette mesure, qui correspond au total des TMB divisé par le total des trains-milles, donne une idée de la façon dont la capacité à transporter des marchandises a été optimisée pour chaque train. Cette mesure d'exploitation était appelée auparavant Productivité des trains.

3) Longueur des trains : mesure de l'efficacité selon la longueur moyenne des wagons remorqués sur la ligne principale par train qui parcourt le réseau. Cette mesure, qui correspond au total des milles-pieds wagon (la somme de la longueur des wagons multipliée par les milles parcourus par wagon remorqué) divisé par le total des trains-milles, donne une idée de la façon dont la capacité à transporter des marchandises a été optimisée pour chaque train.

4) Vitesse moyenne des trains directs sur le réseau : mesure de la durée du transport de ligne entre le point de départ et la destination, y compris le temps passé aux terminaux. La vitesse moyenne est obtenue en divisant les trains-milles par le total des heures d'exploitation, sans tenir compte des trains en triage et des trains locaux, des trains voyageurs, des trains destinés à l'entretien de la voie, ni des trains de réseau étranger. Cette mesure représente la fluidité sur le réseau, une valeur plus élevée indiquant également un réseau plus fluide.

5) Rendement du carburant : cette mesure représente l'efficacité de la Compagnie en matière de production et d'utilisation de la puissance en chevaux-vapeur (HP) des locomotives lors de l'exploitation des trains marchandises, une valeur moins élevée indiquant un meilleur rendement. Le rendement du carburant se calcule en nombre de gallons américains de carburant de locomotive consommés par 1 000 TMB. Étant donné qu'environ 85 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) directes du CN proviennent des activités ferroviaires, le CN estime que la meilleure façon de réduire son empreinte carbone est d'améliorer continuellement le rendement du carburant. Au fil des ans, cette méthode a généré des progrès significatifs et a permis de dissocier la croissance en volume des émissions de carbone. Le CN contribue à la lutte contre les changements climatiques en proposant un mode de transport des marchandises à faibles émissions de carbone et respectueux de l'environnement.

6) Temps de séjour : durée moyenne, en heures, pendant laquelle un wagon se trouve dans un terminal. La mesure commence au moment de la libération du wagon par le client, de la réception interréseaux du wagon ou de l'arrivée du train, et se termine lorsque le wagon est mis en place à l'embranchement du client (mis à disposition ou en attente), est livré ou offert à l'autre réseau, ou lors du départ du train. Sont exclus les wagons garés, avariés, destinés à l'entretien de la voie et les wagons dont le temps de séjour dépasse 10 jours. Cette mesure représente l'efficacité du traitement des wagons dans le terminal, une faible valeur indiquant une performance supérieure.

Rapport de gestion

- 7) *Vitesse des wagons : nombre moyen de milles par jour parcourus par les wagons chargés et les wagons vides actifs du réseau, de réseaux étrangers et de particuliers sur les lignes du CN. Cette mesure représente la fluidité sur le réseau. Elle s'obtient en divisant le total des milles parcourus pour chaque wagon par la somme du temps de service de tous les wagons, une valeur plus élevée indiquant une circulation ordonnée et plus fluide.*

Les TMB ont été touchées par les répercussions négatives de la COVID-19 et, au cours du premier trimestre, par des barrages illégaux. En réponse à la diminution des volumes, la Compagnie a augmenté le poids et la longueur des trains, ce qui a eu des répercussions négatives sur le temps de séjour et la vitesse des wagons. Au troisième trimestre, le redressement progressif des volumes a été plus rapide que l'augmentation progressive de l'effectif, ce qui a nui à la vitesse des trains directs sur le réseau. La Compagnie a également réalisé un record en matière de rendement du carburant.

Résultats financiers

Comparaison du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2020 aux périodes correspondantes de 2019

Au troisième trimestre de 2020, le bénéfice net s'est établi à 985 M\$, soit une baisse de 210 M\$, ou 18 %, et le bénéfice dilué par action a diminué de 17 % pour s'établir à 1,38 \$, par rapport à la période correspondante de 2019. Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, le bénéfice net s'est chiffré à 2 541 M\$, ce qui représente une baisse de 802 M\$, ou 24 %, et le bénéfice dilué par action a atteint 3,56 \$, soit une diminution de 23 %, comparativement à la période correspondante de 2019.

Le bénéfice d'exploitation pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020 a diminué de 247 M\$, ou 15 %, pour s'établir à 1 366 M\$, par rapport à la période correspondante de 2019. Le bénéfice d'exploitation pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2020 a baissé de 1 009 M\$, ou 23 %, pour s'établir à 3 366 M\$, par rapport à la période correspondante de 2019.

Le ratio d'exploitation, qui est défini comme les charges d'exploitation sous forme de pourcentage des produits d'exploitation, s'est établi à 59,9 % au troisième trimestre de 2020 contre 57,9 % au troisième trimestre de 2019, soit une augmentation de 2,0 points. Le ratio d'exploitation des neuf premiers mois a été de 66,9 % en 2020 comparativement à 61,4 % en 2019, soit une augmentation de 5,5 points, dont 4,8 points découlent de la perte sur les actifs détenus en vue de la vente.

Pour le troisième trimestre de 2020, les produits d'exploitation se sont chiffrés à 3 409 M\$, comparativement à 3 830 M\$ pour la période correspondante de 2019, soit une baisse de 421 M\$, ou 11 %. Pour les neuf premiers mois de 2020, les produits d'exploitation se sont établis à 10 163 M\$, soit une baisse de 1 170 M\$, ou 10 %, comparativement à la période correspondante de 2019. La diminution pour les deux périodes s'explique principalement par la baisse des volumes dans la plupart des groupes marchandises en raison des effets persistants de la pandémie de COVID-19 et par une diminution des taux du supplément carburant applicables, facteurs neutralisés en partie par les hausses des tarifs marchandises ainsi que par l'augmentation des envois de céréales canadiennes.

Les charges d'exploitation pour le troisième trimestre de 2020 se sont établies à 2 043 M\$, par rapport à 2 217 M\$ pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 174 M\$, ou 8 %. Les charges d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2020 ont atteint 6 797 M\$, comparativement à 6 958 M\$ pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 161 M\$, ou 2%. Les diminutions s'expliquent principalement par la baisse des coûts du carburant et de la main-d'œuvre ainsi que par la baisse des charges liées aux services acquis et matières. La diminution pour les neuf premiers mois a été neutralisée en partie par une perte, au deuxième trimestre, sur les actifs détenus en vue de la vente découlant de la décision de la Compagnie de mettre en vente, pour des activités ferroviaires continues, certaines lignes non essentielles.

Mesures non conformes aux PCGR

Le présent Rapport de gestion fait référence à des mesures de calcul non conformes aux PCGR, telles que les mesures de la performance rajustées, la devise constante, les flux de trésorerie disponibles et le ratio capitaux empruntés rajustés/bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA) rajusté exprimé sous forme de multiple, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et qui peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Selon l'avis de la direction, ces mesures de calcul non conformes aux PCGR sont des mesures utiles de la performance et fournissent aux investisseurs de l'information supplémentaire leur permettant d'évaluer les résultats d'exploitation et les liquidités de la Compagnie. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées isolément et ne remplacent aucunement les mesures financières préparées conformément aux PCGR.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mesures de calcul non conformes aux PCGR, y compris un rapprochement avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus directement comparables, consulter les sections intitulées *Mesures de la performance rajustées*, *Devise constante* et *Liquidités et ressources en capitaux*.

Mesures de la performance rajustées

La direction est d'avis que le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté et le ratio d'exploitation rajusté sont des mesures utiles de calcul de la performance qui peuvent faciliter les comparaisons entre les périodes, puisqu'elles excluent des éléments qui ne résultent pas nécessairement des activités quotidiennes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. La direction utilise des mesures de la performance rajustées, qui excluent certains éléments des produits et des charges de ses résultats dont la direction estime qu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation sous-jacentes du CN, afin d'établir des objectifs de performance et comme outil pour mesurer la performance du CN. Toutefois, l'exclusion de ces éléments de produits et de charges dans ces mesures ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 2 763 M\$, ou 3,87 \$ par action après dilution, qui exclut une perte de 486 M\$, ou 363 M\$ après impôts (0,51 \$ par action après dilution) au deuxième trimestre, découlant de la décision de la Compagnie de mettre en vente, pour des activités ferroviaires continues, certaines lignes non essentielles au Wisconsin, au Michigan et en Ontario, et d'un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ (0,20 \$ par action après dilution) au premier trimestre, découlant de l'adoption de la *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security (CARES) Act*, une loi américaine comprenant une série de mesures fiscales et financières visant à relancer l'économie pour faire face à l'impact économique de la pandémie de COVID-19.

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2019, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 3 293 M\$, ou 4,56 \$ par action après dilution, qui exclut un recouvrement d'impôts reportés de 112 M\$ (0,15 \$ par action après dilution ou 0,16 \$ par action de base) au deuxième trimestre, découlant de la réduction d'un taux d'impôt provincial sur les sociétés, et d'une charge d'amortissement de 84 M\$, ou 62 M\$ après impôts (0,09 \$ par action après dilution) au premier trimestre, liée à des coûts capitalisés antérieurement pour la mise en place d'un système central pour la commande intégrale des trains (CIT) suite au déploiement d'un système de remplacement.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action, tels que déclarés pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019, aux mesures de la performance rajustées indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice net	985 \$	1 195 \$	2 541 \$	3 343 \$
<i>Rajustements :</i>				
Charge d'amortissement	—	—	—	84
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente	—	—	486	—
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	—	—	(264)	(134)
Bénéfice net rajusté	985 \$	1 195 \$	2 763 \$	3 293 \$
Bénéfice de base par action	1,39 \$	1,66 \$	3,57 \$	4,63 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	—	—	0,31	(0,07)
Bénéfice de base par action rajusté	1,39 \$	1,66 \$	3,88 \$	4,56 \$
Bénéfice dilué par action	1,38 \$	1,66 \$	3,56 \$	4,62 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	—	—	0,31	(0,06)
Bénéfice dilué par action rajusté	1,38 \$	1,66 \$	3,87 \$	4,56 \$

1) Comprend l'incidence fiscale : i) des rajustements fondés sur la nature de l'élément aux fins de l'impôt ainsi que les taux d'imposition du ressort territorial concerné, ou ii) des modifications à la législation fiscale et de l'adoption de taux.

Rapport de gestion

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice d'exploitation et du ratio d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019, aux mesures de la performance rajustées indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les pourcentages</i>	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice d'exploitation	1 366 \$	1 613 \$	3 366 \$	4 375 \$
<i>Rajustements :</i>				
Charge d'amortissement	—	—	—	84
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente	—	—	486	—
<i>Bénéfice d'exploitation rajusté</i>	1 366 \$	1 613 \$	3 852 \$	4 459 \$
Ratio d'exploitation	59,9 %	57,9 %	66,9 %	61,4 %
<i>Incidence du rajustement</i>	—	—	(4,8)-pts	(0,7)-pts
<i>Ratio d'exploitation rajusté</i>	59,9 %	57,9 %	62,1 %	60,7 %

Devise constante

La présentation des résultats financiers en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours aux taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Les taux de change moyens se sont établis à 1,33 \$ et à 1,35 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, et à 1,32 \$ et à 1,33 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2019.

En devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020 aurait été moins élevé de 7 M\$ (0,01 \$ par action après dilution) et de 20 M\$ (0,03 \$ par action après dilution), respectivement.

Produits d'exploitation

<i>En millions, à moins d'indication contraire</i>	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les neuf mois terminés le 30 septembre			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits marchandises	3 249 \$	3 618 \$	(10 %)	(11 %)	9 711 \$	10 790 \$	(10 %)	(11 %)
Autres produits d'exploitation	160	212	(25 %)	(25 %)	452	543	(17 %)	(18 %)
Total – Produits d'exploitation	3 409 \$	3 830 \$	(11 %)	(11 %)	10 163 \$	11 333 \$	(10 %)	(11 %)
Produits marchandises								
Produits pétroliers et chimiques	591 \$	788 \$	(25 %)	(26 %)	1 967 \$	2 298 \$	(14 %)	(15 %)
Métaux et minéraux	342	425	(20 %)	(20 %)	1 055	1 286	(18 %)	(19 %)
Produits forestiers	421	450	(6 %)	(7 %)	1 267	1 393	(9 %)	(10 %)
Charbon	118	168	(30 %)	(30 %)	401	508	(21 %)	(21 %)
Produits céréaliers et engrais	608	552	10 %	10 %	1 867	1 770	5 %	5 %
Intermodal	992	1 018	(3 %)	(3 %)	2 715	2 860	(5 %)	(6 %)
Véhicules automobiles	177	217	(18 %)	(19 %)	439	675	(35 %)	(36 %)
Total – Produits marchandises	3 249 \$	3 618 \$	(10 %)	(11 %)	9 711 \$	10 790 \$	(10 %)	(11 %)
Tonnes-milles commerciales (TMC) <i>(en millions)</i>	56 296	60 849	(7 %)	(7 %)	167 183	184 245	(9 %)	(9 %)
Produits marchandises/TMC <i>(en cents)</i>	5,77	5,95	(3 %)	(4 %)	5,81	5,86	(1 %)	(2 %)
Wagons complets <i>(en milliers)</i>	1 440	1 531	(6 %)	(6 %)	4 069	4 487	(9 %)	(9 %)
Produits marchandises/wagon complet <i>(en dollars)</i>	2 256	2 363	(5 %)	(5 %)	2 387	2 405	(1 %)	(2 %)

Les produits d'exploitation pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020 se sont établis à 3 409 M\$, comparativement à 3 830 M\$ pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 421 M\$, ou 11 %. Pour les neuf premiers mois de 2020, les produits d'exploitation ont atteint 10 163 M\$, en baisse de 1 170 M\$, ou 10 %, par rapport à la période correspondante de 2019. La diminution pour les deux périodes s'explique surtout par la baisse des volumes dans la plupart des groupes marchandises en raison des répercussions persistantes de la pandémie de COVID-19 et par une baisse des taux du supplément carburant applicables, facteurs neutralisés en partie par les hausses des tarifs marchandises ainsi que par la hausse des envois de céréales canadiennes.

Les produits d'exploitation découlant du supplément carburant ont diminué de 123 M\$ au troisième trimestre et de 238 M\$ pour les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019, ce qui s'explique par la réduction des taux du supplément carburant applicables et par la baisse des volumes.

Les TMC, qui mesurent le poids et la distance relatifs des marchandises transportées par la Compagnie, ont diminué de 7 % au troisième trimestre et de 9 % au cours des neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. Les produits marchandises par TMC ont diminué de 3 % au troisième trimestre et de 1 % pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement aux périodes correspondantes de 2019, principalement en raison de la réduction des taux du supplément carburant applicables et neutralisée en partie par des hausses des tarifs marchandises.

Produits pétroliers et chimiques

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les neuf mois terminés le 30 septembre			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits <i>(en millions)</i>	591 \$	788 \$	(25 %)	(26 %)	1 967 \$	2 298 \$	(14 %)	(15 %)
TMC <i>(en millions)</i>	9 398	14 042	(33 %)	(33 %)	31 918	41 148	(22 %)	(22 %)
Produits/TMC <i>(en cents)</i>	6,29	5,61	12 %	11 %	6,16	5,58	10 %	9 %
Wagons complets <i>(en milliers)</i>	138	177	(22 %)	(22 %)	442	519	(15 %)	(15 %)

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises ont diminué de 197 M\$, ou 25 %, au troisième trimestre et de 331 M\$, ou 14 %, pour les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. La diminution pour les deux périodes est essentiellement

Rapport de gestion

attribuable à une baisse des volumes de pétrole brut, de produits chimiques, de matières plastiques, de produits pétroliers raffinés et de liquides du gaz naturel. Les diminutions ont été neutralisées en partie par des dommages-intérêts relatifs aux engagements de volume dans les contrats clients.

Les produits marchandises par TMC ont augmenté de 12 % au troisième trimestre et de 10 % pour les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison surtout d'une diminution importante de la longueur moyenne des parcours et des dommages-intérêts relatifs aux engagements de volume dans les contrats clients.

Métaux et minéraux

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les neuf mois terminés le 30 septembre			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	342 \$	425 \$	(20 %)	(20 %)	1 055 \$	1 286 \$	(18 %)	(19 %)
TMC (<i>en millions</i>)	5 419	6 458	(16 %)	(16 %)	15 776	19 860	(21 %)	(21 %)
Produits/TMC (<i>en cents</i>)	6,31	6,58	(4 %)	(5 %)	6,69	6,48	3 %	2 %
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	236	270	(13 %)	(13 %)	694	774	(10 %)	(10 %)

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises ont diminué de 83 M\$, ou 20 %, au troisième trimestre et de 231 M\$, ou 18 %, pour les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. La diminution pour les deux périodes découle essentiellement de la baisse des envois de sable de fracturation et de produits sidérurgiques semi-finis.

Les produits marchandises par TMC ont diminué de 4 % au troisième trimestre et ont augmenté de 3 % pour les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. La diminution du troisième trimestre s'explique surtout par une baisse des envois de sable de fracturation vers les zones schisteuses des États-Unis, envois qui sont acheminés selon un taux supérieur aux produits marchandises moyens par TMC, facteur neutralisé en partie par une diminution de la longueur moyenne des parcours. L'augmentation des neuf premiers mois découle principalement d'une diminution importante de la longueur moyenne des parcours.

Produits forestiers

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les neuf mois terminés le 30 septembre			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	421 \$	450 \$	(6 %)	(7 %)	1 267 \$	1 393 \$	(9 %)	(10 %)
TMC (<i>en millions</i>)	6 552	6 813	(4 %)	(4 %)	18 903	20 902	(10 %)	(10 %)
Produits/TMC (<i>en cents</i>)	6,43	6,61	(3 %)	(3 %)	6,70	6,66	1 %	(1 %)
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	84	93	(10 %)	(10 %)	255	289	(12 %)	(12 %)

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises ont diminué de 29 M\$, ou 6 %, au troisième trimestre et de 126 M\$, ou 9 %, pour les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. La diminution pour les deux périodes est principalement attribuable à la baisse des volumes d'une vaste gamme de produits forestiers et à la baisse des taux du supplément carburant applicables, facteurs neutralisés en partie par des hausses des tarifs marchandises.

Les produits marchandises par TMC ont diminué de 3 % pour le troisième trimestre et ont augmenté de 1 % pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement aux périodes correspondantes de 2019. La diminution du troisième trimestre est principalement attribuable à une hausse de la longueur moyenne des parcours et à une baisse des taux du supplément carburant applicables, facteurs neutralisés en partie par les hausses des tarifs marchandises. L'augmentation des neuf premiers mois découle essentiellement des hausses des tarifs marchandises, facteurs neutralisés en partie par une baisse des taux du supplément carburant applicables.

Charbon

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les neuf mois terminés le 30 septembre			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	118 \$	168 \$	(30 %)	(30 %)	401 \$	508 \$	(21 %)	(21 %)
TMC (<i>en millions</i>)	3 667	4 563	(20 %)	(20 %)	11 987	13 556	(12 %)	(12 %)
Produits/TMC (<i>en cents</i>)	3,22	3,68	(13 %)	(13 %)	3,35	3,75	(11 %)	(11 %)
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	68	86	(21 %)	(21 %)	216	256	(16 %)	(16 %)

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises ont diminué de 50 M\$, ou 30 %, au troisième trimestre et de 107 M\$, ou 21 %, pour les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. La diminution du troisième trimestre est principalement due à la baisse des volumes de charbon métallurgique canadien transitant par les ports de la côte ouest et des exportations de charbon thermique américain via la côte du golfe du Mexique découlant de la concurrence des prix sur le marché ainsi que de la baisse des envois intérieurs destinés à des services publics américains. La diminution des neuf premiers mois s'explique surtout par la baisse des exportations de charbon thermique américain via la côte du golfe du Mexique, neutralisée en partie par les exportations plus importantes de charbon canadien transitant par les ports de la côte ouest.

Les produits marchandises par TMC ont diminué de 13 % au troisième trimestre et de 11 % pour les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. La diminution du troisième trimestre est principalement attribuable aux exportations moins importantes de charbon, qui sont acheminées selon un taux supérieur aux produits marchandises moyens par TMC. La diminution des neuf premiers mois de 2020 s'explique surtout par une augmentation de la longueur moyenne des parcours.

Produits céréaliers et engrais

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les neuf mois terminés le 30 septembre			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	608 \$	552 \$	10 %	10 %	1 867 \$	1 770 \$	5 %	5 %
TMC (<i>en millions</i>)	14 565	12 722	14 %	14 %	43 826	41 634	5 %	5 %
Produits/TMC (<i>en cents</i>)	4,17	4,34	(4 %)	(4 %)	4,26	4,25	— %	— %
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	162	145	12 %	12 %	474	461	3 %	3 %

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises ont augmenté de 56 M\$, ou 10 %, au troisième trimestre et de 97 M\$, ou 5 %, pour les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. L'augmentation du troisième trimestre découle surtout des volumes accrus de céréales canadiennes, neutralisés en partie par une baisse des taux du supplément carburant applicables. L'augmentation pour les neuf premiers mois s'explique principalement par des volumes accrus de céréales canadiennes et une hausse des tarifs marchandises, facteurs neutralisés en partie par la baisse des volumes de soja et de blé américains destinés à l'exportation ainsi que par une baisse des taux du supplément carburant applicables.

Les produits marchandises par TMC ont diminué de 4 % au troisième trimestre et sont restés inchangés pour les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. La diminution du troisième trimestre découle surtout d'une baisse des taux du supplément carburant applicables.

Intermodal

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les neuf mois terminés le 30 septembre			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	992 \$	1 018 \$	(3 %)	(3 %)	2 715 \$	2 860 \$	(5 %)	(6 %)
TMC (<i>en millions</i>)	15 916	15 294	4 %	4 %	42 835	44 176	(3 %)	(3 %)
Produits/TMC (<i>en cents</i>)	6,23	6,66	(6 %)	(7 %)	6,34	6,47	(2 %)	(3 %)
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	694	693	— %	— %	1 851	1 980	(7 %)	(7 %)

Rapport de gestion

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises ont diminué de 26 M\$, ou 3 %, au troisième trimestre et de 145 M\$, ou 5 %, pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement aux périodes correspondantes de 2019. La diminution du troisième trimestre découle principalement d'une baisse des taux du supplément carburant applicables, alors que celle des neuf premiers mois s'explique surtout par la réduction du trafic intermodal nord-américain et international ainsi que par la baisse des taux du supplément carburant applicables.

Les produits marchandises par TMC ont diminué de 6 % au troisième trimestre et de 2 % pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement aux périodes correspondantes de 2019, surtout en raison de la baisse des taux du supplément carburant applicables.

Véhicules automobiles

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les neuf mois terminés le 30 septembre			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	177 \$	217 \$	(18 %)	(19 %)	439 \$	675 \$	(35 %)	(36 %)
TMC (<i>en millions</i>)	779	957	(19 %)	(19 %)	1 938	2 969	(35 %)	(35 %)
Produits/TMC (<i>en cents</i>)	22,72	22,68	– %	(1 %)	22,65	22,73	– %	(1 %)
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	58	67	(13 %)	(13 %)	137	208	(34 %)	(34 %)

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises ont diminué de 40 M\$, ou 18 %, au troisième trimestre et de 236 M\$, ou 35 %, pour les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. La diminution pour les deux périodes découle principalement de la baisse des volumes de véhicules assemblés, en raison de la pandémie de COVID-19, notamment la fermeture temporaire des usines de montage et de production entre avril et juin.

Les produits marchandises par TMC sont restés inchangés pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019.

Autres produits

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les neuf mois terminés le 30 septembre			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	160 \$	212 \$	(25 %)	(25 %)	452 \$	543 \$	(17 %)	(18 %)

Les Autres produits d'exploitation ont diminué de 52 M\$, ou 25 %, au troisième trimestre et de 91 M\$, ou 17 %, pour les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. La diminution pour les deux périodes est principalement due à la baisse des produits tirés des services de navires et de logistique automobile.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour le troisième trimestre de 2020 se sont établies à 2 043 M\$, par rapport à 2 217 M\$ pour la période correspondante de 2019, tandis que celles pour les neuf premiers mois de 2020 ont atteint 6 797 M\$, comparativement à 6 958 M\$ pour la période correspondante de 2019. Les diminutions de 174 M\$, ou 8 %, pour le troisième trimestre et de 161 M\$, ou 2%, pour les neuf premiers mois de 2020 s'expliquent principalement par la baisse des coûts du carburant et de la main-d'œuvre ainsi que par le recul des charges liées aux services acquis et matières. La diminution des neuf premiers mois a été neutralisée en partie par une perte, au deuxième trimestre, sur les actifs détenus en vue de la vente découlant de la décision de la Compagnie de mettre en vente, pour des activités ferroviaires continues, certaines lignes non essentielles.

En millions	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les neuf mois terminés le 30 septembre			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Main-d'œuvre et avantages sociaux	662 \$	694 \$	5 %	5 %	1 968 \$	2 173 \$	9 %	10 %
Services acquis et matières	491	552	11 %	11 %	1 587	1 681	6 %	6 %
Carburant	262	391	33 %	33 %	849	1 231	31 %	32 %
Amortissement	391	372	(5 %)	(5 %)	1 187	1 175	(1 %)	— %
Location de matériel	123	114	(8 %)	(7 %)	335	332	(1 %)	1 %
Risques divers et autres	114	94	(21 %)	(21 %)	385	366	(5 %)	(4 %)
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente	—	—	S. O.	S. O.	486	—	S. O.	S. O.
Total – Charges d'exploitation	2 043 \$	2 217 \$	8 %	8 %	6 797 \$	6 958 \$	2 %	3 %

Main-d'œuvre et avantages sociaux

Les charges du poste Main-d'œuvre et avantages sociaux ont diminué de 32 M\$, ou 5 %, au troisième trimestre et de 205 M\$, ou 9 %, au cours des neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. La diminution au troisième trimestre s'explique principalement par la baisse de l'effectif moyen, neutralisée en partie par une augmentation de la rémunération au rendement liée à des rajustements comptables d'une période à l'autre. La diminution pour les neuf premiers mois est surtout attribuable à la baisse de l'effectif moyen.

Services acquis et matières

Les charges du poste Services acquis et matières ont diminué de 61 M\$, ou 11 %, au troisième trimestre et de 94 M\$, ou 6 %, au cours des neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. La diminution au troisième trimestre s'explique surtout par la baisse des coûts liés aux services acquis auprès d'entrepreneurs indépendants, par la baisse des coûts de camionnage et de transbordement et par la baisse des coûts liés aux matériaux, en raison de la diminution des volumes. La diminution pour les neuf premiers mois découle essentiellement de la baisse des coûts liés aux services acquis auprès d'entrepreneurs indépendants et des coûts liés aux matériaux, en raison de la diminution des volumes, qui a été partiellement neutralisée par l'inclusion de TransX.

Carburant

Les charges du poste Carburant ont diminué de 129 M\$, ou 33 %, au troisième trimestre et de 382 M\$, ou 31 %, au cours des neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. Les diminutions pour les deux périodes sont surtout attribuables à la baisse des volumes et des prix du carburant ainsi qu'aux gains d'efficacité.

Amortissement

Les charges du poste Amortissement ont augmenté de 19 M\$, ou 5 %, au troisième trimestre et de 12 M\$, ou 1 %, au cours des neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. Les augmentations pour les deux périodes sont essentiellement dues à un portefeuille d'actifs amortissables plus élevés découlant de dépenses en immobilisations accrues ces dernières années. L'augmentation des neuf premiers mois a été partiellement contrebalancée par une charge de 84 M\$ en 2019 liée à des coûts capitalisés antérieurement pour la mise en place d'un système central pour la CIT suite au déploiement d'un système de remplacement.

Rapport de gestion

Location de matériel

Les charges du poste Location de matériel ont augmenté de 9 M\$, ou 8 %, au troisième trimestre et de 3 M\$, ou 1 %, au cours des neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. L'augmentation au troisième trimestre découle surtout de la diminution du produit de location d'autres chemins de fer pour l'utilisation des wagons de la Compagnie. L'augmentation pour les neuf premiers mois s'explique principalement par une charge plus élevée liée aux HP-heures des locomotives en raison du plus grand nombre de locomotives qui étaient hors-réseau en 2019.

Risques divers et autres

Les charges du poste Risques divers et autres ont augmenté de 20 M\$, ou 21 %, au troisième trimestre et de 19 M\$, ou 5 %, au cours des neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. Les augmentations pour les deux périodes s'expliquent principalement par une baisse des recouvrements liés aux trains de passagers.

Perte sur les actifs détenus en vue de la vente

Au cours du deuxième trimestre de 2020, la Compagnie a comptabilisé une perte de 486 M\$ sur les actifs détenus en vue de la vente, découlant de la décision de la Compagnie de mettre en vente, pour des activités ferroviaires continues, certaines lignes non essentielles du Wisconsin, du Michigan et de l'Ontario.

Autres produits et charges

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs se sont établis respectivement à 137 M\$ et à 420 M\$ pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, contre 135 M\$ et 402 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2019. Les augmentations pour les deux périodes s'expliquent principalement par un niveau moyen plus élevé de titres d'emprunt, facteur neutralisé en partie par la baisse du taux d'intérêt moyen pondéré.

Autres éléments du produit net des prestations

Les Autres éléments du produit net des prestations se sont établis respectivement à 79 M\$ et à 237 M\$ pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, par rapport à 81 M\$ et à 244 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2019.

Autres produits (pertes)

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, la Compagnie a enregistré d'autres pertes de 1 M\$ et d'autres produits de 6 M\$, respectivement, contre d'autres produits de 26 M\$ et de 51 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2019. Les diminutions pour les deux périodes sont principalement attribuables à des gains mineurs sur la vente de terrains en 2019.

Charges d'impôts sur les bénéfices

Les charges d'impôts sur les bénéfices se sont établies à 322 M\$ et à 648 M\$, respectivement, pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, contre 390 M\$ et 925 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2019. La charge d'impôts sur les bénéfices pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2020 comprenait un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ au premier trimestre, découlant de l'adoption de la loi CARES. La charge d'impôts sur les bénéfices pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2019 comprenait un recouvrement d'impôts reportés de 112 M\$ inscrit au deuxième trimestre découlant de la réduction d'un taux d'impôt provincial sur les sociétés.

Le 27 mars 2020, le gouvernement des États-Unis a promulgué la loi CARES, dont les mesures relatives à l'impôt sur les sociétés permettent de reporter intégralement les pertes d'exploitation nettes fédérales américaines survenues au cours des années d'imposition 2018, 2019 et 2020 à chacune des cinq années d'imposition précédentes. En vertu de la loi CARES, la Compagnie a reclassé ses actifs d'impôts reportés de 213 M\$ sur la perte d'exploitation nette survenue en 2019 en actifs d'impôts à recouvrer exigibles et a inscrit un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ pour refléter un montant recouvrable au taux d'impôt fédéral sur les sociétés aux États-Unis plus élevé, soit 35 %, applicable aux années d'imposition antérieures à 2018.

Les taux d'imposition effectifs pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020 ont été respectivement de 24,6 % et de 20,3 %, contre des taux respectifs de 24,6 % et de 21,7 % pour les périodes correspondantes de 2019.

À l'exclusion des recouvrements d'impôts sur les bénéfices mentionnés ci-dessus, les taux d'imposition effectifs pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019 se sont élevés respectivement à 24,7 % et 24,3 %. La hausse du taux d'imposition effectif est principalement attribuable à une diminution de l'avantage fiscal excédentaire découlant du règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres conformément aux régimes de rémunération à base d'actions de la Compagnie.

Résumé des données financières trimestrielles

En millions, sauf les données par action	Trimestres de 2020				Trimestres de 2019			Trimestre de 2018
	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième
Produits d'exploitation	3 409 \$	3 209 \$	3 545 \$	3 584 \$	3 830 \$	3 959 \$	3 544 \$	3 808 \$
Bénéfice d'exploitation ¹⁾	1 366 \$	785 \$	1 215 \$	1 218 \$	1 613 \$	1 682 \$	1 080 \$	1 452 \$
Bénéfice net ¹⁾	985 \$	545 \$	1 011 \$	873 \$	1 195 \$	1 362 \$	786 \$	1 143 \$
Bénéfice de base par action ¹⁾	1,39 \$	0,77 \$	1,42 \$	1,22 \$	1,66 \$	1,89 \$	1,08 \$	1,57 \$
Bénéfice dilué par action ¹⁾	1,38 \$	0,77 \$	1,42 \$	1,22 \$	1,66 \$	1,88 \$	1,08 \$	1,56 \$
Dividendes par action	0,5750 \$	0,5750 \$	0,5750 \$	0,5375 \$	0,5375 \$	0,5375 \$	0,5375 \$	0,4550 \$

1) Certains trimestres comprennent des éléments qui, selon la direction, ne résultent pas nécessairement des activités quotidiennes du CN et qui peuvent fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Consulter la section intitulée Mesures de la performance rajustée du présent Rapport de gestion ainsi que le Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur ces éléments.

Les produits d'exploitation générés par la Compagnie au cours de l'année subissent l'influence des conditions climatiques saisonnières, de la conjoncture économique générale, de la demande cyclique pour le transport ferroviaire et des forces de la concurrence sur le marché du transport (consulter la section intitulée *Risques commerciaux* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie). Les charges d'exploitation reflètent les répercussions des volumes de marchandises, des conditions climatiques saisonnières, des coûts liés à la main-d'œuvre, des prix du carburant et des initiatives de productivité de la Compagnie. Les fluctuations du dollar CA par rapport au dollar US ont aussi eu un effet sur la conversion des produits et des charges d'exploitation de la Compagnie libellés en dollars US et ont donné lieu à des fluctuations du bénéfice net pour les huit trimestres présentés ci-dessus.

Liquidités et ressources en capitaux

La section intitulée *Liquidités et ressources en capitaux* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie présente une analyse des liquidités et des ressources en capitaux de la Compagnie. Il n'y a pas eu de changements significatifs au cours des neuf premiers mois de 2020, à l'exception de ceux qui sont indiqués ci-dessous.

Au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, le poste Trésorerie et équivalents de la Compagnie se chiffrait à 285 M\$ et à 64 M\$, respectivement, et le poste Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions, à 531 M\$ et à 524 M\$, respectivement. À ces mêmes dates, la Compagnie présentait respectivement un fonds de roulement positif de 160 M\$ et un fonds de roulement négatif de 1 457 M\$. Il n'y a actuellement aucune exigence particulière relative au fonds de roulement autre que celles du cours normal des affaires, comme il est expliqué aux présentes.

La Compagnie estime que les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et ses diverses sources de financement seront suffisants pour répondre à ses obligations courantes.

Sources de financement disponibles

Prospectus préalable et déclaration d'enregistrement

Le 11 février 2020, la Compagnie a déposé un nouveau prospectus préalable auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ainsi qu'une déclaration d'enregistrement auprès de la *Securities and Exchange Commission* (SEC) des États-Unis en vertu desquels le CN peut émettre des titres d'emprunt d'un capital maximal de 6,0 G\$ sur les marchés financiers canadiens et américains au cours des 25 mois à compter de la date de dépôt. Ce prospectus préalable et cette déclaration d'enregistrement ont remplacé le prospectus préalable et la déclaration d'enregistrement précédents du CN qui ont expiré le 13 mars 2020. Le 1^{er} mai 2020, en vertu de son prospectus préalable et de sa déclaration d'enregistrement en vigueur, la Compagnie a émis sur les marchés financiers américains des billets à 2,45 % échéant en 2050 d'un capital de 600 M\$ US (837 M\$) pour un produit net total de 810 M\$. Au 30 septembre 2020, la capacité restante de ce prospectus préalable et de sa déclaration d'enregistrement s'établissait à 5,2 G\$. L'accès aux marchés financiers canadiens et américains en vertu du prospectus préalable et de la déclaration d'enregistrement dépend des conditions du marché.

Facilités de crédit renouvelables

La facilité de crédit renouvelable de la Compagnie de 2,0 G\$ est composée d'une tranche de 1,0 G\$ échéant le 5 mai 2022 et d'une tranche de 1,0 G\$ échéant le 5 mai 2024. Au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, la Compagnie n'avait aucun emprunt en cours en vertu de cette facilité de crédit renouvelable.

Le 27 mars 2020, la Compagnie a conclu une entente de facilité de crédit renouvelable de 250 M\$ d'une durée de un an. La facilité de crédit peut être utilisée à des fins de fonds de roulement et pour les besoins généraux de la Compagnie. Le 19 mai 2020, la Compagnie a conclu un complément à l'entente originale afin de hausser la facilité de crédit à 390 M\$. Au 30 septembre 2020, la Compagnie n'avait aucun emprunt en cours en vertu de cette facilité de crédit renouvelable, et aucun retrait n'a été effectué au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2020.

Facilité de crédit non renouvelable

La Compagnie a conclu une entente de facilité de crédit à terme non renouvelable de 300 M\$ US pour financer ou refinancer l'achat de matériel, qui pouvait être utilisée jusqu'au 31 mars 2020. Le 27 mars 2020, la Compagnie a conclu des compléments de prêt à l'entente originale pour un capital supplémentaire de 310 M\$ US, qui peut être utilisé jusqu'au 31 mars 2021. Les prêts à terme consentis en vertu de cette facilité ont une durée de 20 ans, portent intérêt à un taux variable, sont remboursables par versements trimestriels égaux, sont remboursables par anticipation à tout moment sans pénalité et sont garantis par le matériel roulant.

Au 30 septembre 2020, la Compagnie avait des emprunts en cours s'élevant à 293 M\$ US (390 M\$) au taux d'intérêt de 0,90 % et disposait de 310 M\$ US en vertu de cette facilité de crédit non renouvelable. Au 31 décembre 2019, la Compagnie n'avait aucun emprunt en cours et disposait de 300 M\$ US en vertu de cette facilité de crédit non renouvelable.

Papier commercial

Les programmes de papier commercial de la Compagnie sont garantis par la facilité de crédit renouvelable de la Compagnie. Le montant maximal total de papier commercial pouvant être émis est de 2,0 G\$, ou l'équivalent en dollars US, sur une base combinée. Au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, les emprunts totaux sous forme de papier commercial de la Compagnie s'élevaient à 383 M\$ US (510 M\$) et à 983 M\$ US (1 277 M\$), respectivement, à un taux d'intérêt moyen pondéré de 0,13 % et 1,77 %, respectivement, inscrits au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an des Bilans consolidés.

Programme de titrisation des débiteurs

La Compagnie a une entente qui prévoit la vente, à des fiduciaires non liées, d'une participation indivise dans des débiteurs renouvelables pour un produit en espèces maximal de 450 M\$. Le 27 février 2020, la Compagnie a prolongé de deux ans la durée de cette entente, soit jusqu'au 1^{er} février 2023. Au 30 septembre 2020, la Compagnie n'avait reçu aucun produit en vertu du programme de titrisation des débiteurs. Au 31 décembre 2019, les emprunts sous forme de titrisation des débiteurs de la Compagnie s'élevaient à 200 M\$ au taux d'intérêt moyen pondéré de 1,90 %, garantis par et limités à 224 M\$ de débiteurs inscrits au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an des Bilans consolidés.

Facilités de lettres de crédit bilatérales

La Compagnie a une série d'ententes portant sur des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées et non engagées. Le 11 juin 2020, la Compagnie a prolongé la durée de certaines ententes portant sur des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées jusqu'au 28 avril 2023. Au 30 septembre 2020, la Compagnie avait des lettres de crédit en circulation de 425 M\$ (424 M\$ au 31 décembre 2019) en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées sur un montant total disponible de 498 M\$ (459 M\$ au 31 décembre 2019) et de 165 M\$ (149 M\$ au 31 décembre 2019) en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales non engagées. Au 30 septembre 2020, des montants de 425 M\$ (429 M\$ au 31 décembre 2019) et de 100 M\$ (90 M\$ au 31 décembre 2019) étaient donnés en garantie en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées et non engagées, respectivement, et sont comptabilisés au poste Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions.

De plus amples renseignements sur les sources de financement de la Compagnie sont présentés à la section intitulée *Liquidités et ressources en capitaux – Sources de financement disponibles* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie, ainsi qu'à la *Note 10, Activités de financement*, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit pour les titres d'emprunt à long terme et pour le papier commercial de la Compagnie sont restées les mêmes que celles qui sont indiquées à la section intitulée *Liquidités et ressources en capitaux – Cotes de crédit* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie.

Flux de trésorerie

En millions	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les neuf mois terminés le 30 septembre		
	2020	2019	Variation	2020	2019	Variation
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 220 \$	1 692 \$	(472) \$	4 157 \$	4 405 \$	(248) \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(722)	(992)	270	(2 078)	(3 073)	995
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement	(586)	(529)	(57)	(1 852)	(1 308)	(544)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions	—	(1)	1	1	(1)	2
<i>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions</i>	(88)	170	(258)	228	23	205
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions au début de la période	904	612	292	588	759	(171)
<i>Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période</i>	816 \$	782 \$	34 \$	816 \$	782 \$	34 \$

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont diminué de 472 M\$ au cours du troisième trimestre et de 248 M\$ pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement aux périodes correspondantes de 2019. La diminution du troisième trimestre s'explique surtout par une baisse du résultat en trésorerie et par des variations défavorables du fonds de roulement. La diminution des neuf premiers mois est principalement due à une baisse du résultat en trésorerie, partiellement contrebalancée par des variations favorables du fonds de roulement.

Cotisations aux régimes de retraite

Les cotisations de la Compagnie à ses divers régimes de retraite à prestations déterminées sont conformes aux dispositions législatives applicables au Canada et aux États-Unis et respectent les limites inférieures et supérieures déterminées selon des évaluations actuarielles.

Les évaluations actuarielles doivent généralement être effectuées tous les ans pour tous les régimes de retraite à prestations déterminées canadiens ou lorsque le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) le juge opportun. Des évaluations actuarielles doivent aussi être effectuées tous les ans pour les régimes de retraite à prestations déterminées admissibles aux États-Unis de la Compagnie. À des fins de comptabilité, la capitalisation de tous les régimes de retraite est calculée selon les PCGR. À des fins de capitalisation, la capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées enregistrés canadiens de la Compagnie est calculée selon l'approche de continuité d'exploitation et l'approche de solvabilité conformément à la législation fédérale sur les pensions et sous réserve des lignes directrices émises par l'Institut canadien des actuaires et par le BSIF. La législation fédérale sur les pensions exige que les déficits de capitalisation soient payés sur un certain nombre d'années. Il est aussi possible d'obtenir une lettre de crédit pour répondre aux exigences de paiements de solvabilité. Le BSIF a proposé des révisions de son Guide d'instructions pour la production du rapport actuariel d'un régime de retraite à prestations déterminées. Si ces révisions proposées devenaient définitives, elles auraient une incidence sur les évaluations actuarielles du 31 décembre 2020 en réduisant le statut de solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées de la Compagnie, et pourraient avoir une incidence négative sur les exigences de capitalisation des régimes de retraite de la Compagnie à compter de l'année 2021. Le BSIF a suspendu temporairement ses consultations en raison de la pandémie de COVID-19.

Les évaluations actuarielles les plus récentes effectuées à des fins de capitalisation en date du 31 décembre 2019, que la Compagnie a déposés pour ses régimes de retraite à prestations déterminées enregistrés canadiens, indiquaient un excédent de capitalisation d'environ 3,5 G\$ sur une base de continuité d'exploitation et un excédent de capitalisation d'environ 0,6 G\$ sur une base de solvabilité, calculés selon la moyenne triennale du ratio de liquidation hypothétique des régimes.

Les cotisations de 89 M\$ et de 102 M\$, versées au cours des neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019, respectivement, sont principalement des cotisations au Régime de retraite du CN, représentant le coût des prestations au titre des services rendus au cours de la période, tel que déterminé par les évaluations actuarielles applicables de la Compagnie à des fins de capitalisation. En 2020, la Compagnie prévoit maintenant verser des cotisations en espèces totales d'environ 115 M\$ au titre de tous ses régimes de retraite.

Des changements défavorables aux hypothèses utilisées pour calculer la capitalisation des régimes de la Compagnie, particulièrement par rapport au taux d'actualisation, ainsi que des modifications de la législation fédérale ou des directives des organismes de réglementation des régimes de retraite pourraient avoir une incidence considérable sur les cotisations futures de la Compagnie.

D'autres renseignements relatifs aux régimes de retraite sont présentés à la Note 15, *Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite*, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

Paiements d'impôts sur les bénéfices

Les paiements nets d'impôts sur les bénéfices se sont établis à 360 M\$ et 644 M\$, respectivement, pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019. La diminution est principalement attribuable à des paiements d'impôts sur les bénéfices moins élevés au Canada. Pour 2020, la Compagnie s'attend maintenant à ce que ses paiements nets d'impôts sur les bénéfices soient d'environ 700 M\$ et, bien que ceux-ci tiennent compte de la loi CARES, ils ne comprennent pas le remboursement anticipé qui devrait être obtenu seulement au début de 2021 relativement aux pertes d'exploitation nettes fédérales américaines reportées rétrospectivement.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement ont diminué de 270 M\$ pour le troisième trimestre et de 995 M\$ pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement aux périodes correspondantes de 2019, en raison surtout de la baisse des acquisitions d'immobilisations. La diminution pour les neuf premiers mois de 2020 est également expliquée par l'acquisition de TransX au premier trimestre de 2019.

Acquisitions d'immobilisations

En millions	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Voie et chemin de roulement	549 \$	705 \$	1 374 \$	1 712 \$
Matériel roulant	33	83	303	844
Immeubles	21	19	40	40
Informatique	67	105	203	280
Autres	21	49	88	185
Acquisitions brutes d'immobilisations	691	961	2 008	3 061
Moins : Contrats de location-financement ¹⁾	—	—	—	214
Acquisitions d'immobilisations ²⁾	691 \$	961 \$	2 008 \$	2 847 \$

1) Comprend la réévaluation des contrats de location-financement.

2) Comprend 35 M\$ et 121 M\$ pour la mise en œuvre de la CIT, selon les dispositions législatives du gouvernement fédéral américain, pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, respectivement (38 M\$ et 151 M\$ pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2019, respectivement).

Acquisitions

Le 2 décembre 2019, la Compagnie a fait l'acquisition de H&R pour un prix d'achat total de 105 M\$, soit un montant en espèces de 95 M\$ versé à la date de clôture et un montant de 10 M\$ en contrepartie subséquente, principalement lié aux fonds retenus pour l'indemnisation des réclamations, dont une somme de 2 M\$ doit encore être versée.

La répartition préliminaire du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs pris en charge a été effectuée sur la base de leurs justes valeurs respectives. La Compagnie a eu recours aux services d'un tiers pour l'aider à établir les justes valeurs des actifs acquis et des passifs pris en charge, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'actifs nets identifiables de 93 M\$ et d'un écart d'acquisition de 12 M\$. L'écart d'acquisition lié au regroupement d'entreprises est principalement attribuable à la plus-value que représente l'exploitation d'une entreprise bien établie. La répartition du prix d'achat établie par la Compagnie est préliminaire et pourrait changer au cours de la période d'évaluation, qui peut aller jusqu'à un an après la date d'acquisition.

Les Bilans consolidés de la Compagnie comprennent les actifs et les passifs de H&R au 2 décembre 2019, date d'acquisition. Depuis cette date, les résultats d'exploitation de H&R sont inclus dans les résultats d'exploitation de la Compagnie. La Compagnie n'a pas fourni d'information pro forma relative à la période antérieure à l'acquisition, car cette information n'était pas significative.

Le 20 mars 2019, la Compagnie a fait l'acquisition de TransX. Le prix d'achat total de 192 M\$ était composé d'un paiement en espèces initial de 170 M\$, d'une contrepartie additionnelle de 25 M\$ payée le 27 août 2019 à l'atteinte de certains objectifs, moins un rajustement de 3 M\$ au quatrième trimestre de 2019 visant à refléter le règlement du fonds de roulement.

La répartition préliminaire du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs pris en charge a été effectuée sur la base de leurs justes valeurs respectives. La Compagnie a eu recours aux services d'un tiers pour l'aider à établir les justes valeurs des actifs acquis et des passifs pris en charge, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'actifs nets identifiables de 134 M\$ et d'un écart d'acquisition de 58 M\$. L'écart d'acquisition lié au regroupement d'entreprises est principalement attribuable à la plus-value que représente l'exploitation d'une entreprise bien établie. La répartition du prix d'achat établie par la Compagnie est maintenant définitive et ne peut plus changer puisque la période d'évaluation permise ne peut aller à plus d'un an après la date d'acquisition.

Rapport de gestion

Les Bilans consolidés de la Compagnie comprennent les actifs et les passifs de TransX au 20 mars 2019, date d'acquisition. Depuis cette date, les résultats d'exploitation de TransX sont inclus dans les résultats d'exploitation de la Compagnie. La Compagnie n'a pas fourni d'information pro forma relative à la période antérieure à l'acquisition, car cette information n'était pas significative.

Consulter la *Note 3, Regroupements d'entreprises*, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie pour obtenir de plus amples renseignements.

Programme de dépenses en immobilisations de 2020

En raison des volumes moindres prévus pour l'exercice, le budget de dépenses en immobilisations de 2020 a été réduit de 0,2 G\$ au cours du premier trimestre de 2020, réduction qui a été neutralisée en partie par les effets défavorables du taux de change s'élevant à environ 0,1 G\$, ce qui a donné lieu à une réduction nette de 0,1 G\$, de 3,0 G\$ à 2,9 G\$. Des renseignements supplémentaires sur le programme de dépenses en immobilisations de 2020 de la Compagnie sont présentés à la section intitulée *Liquidités et ressources en capitaux – Flux de trésorerie* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie.

Activités de financement

Les flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement ont augmenté de 57 M\$ au troisième trimestre et de 544 M\$ pour les neuf premiers mois de 2020, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. L'augmentation au troisième trimestre s'explique surtout par un remboursement net de papier commercial plus élevé et par une émission nette de dette moins élevée, facteurs neutralisés en partie par une baisse des rachats d'actions ordinaires. L'augmentation pour les neuf premiers mois est principalement attribuable à un remboursement net de papier commercial plus élevé et à un remboursement net de dette plus élevé, facteurs neutralisés en partie par une baisse des rachats d'actions ordinaires.

Activités de financement par emprunt

Les activités de financement par emprunt au cours des neuf premiers mois de 2020 comprenaient ce qui suit :

- le 1^{er} mai 2020, émission sur les marchés financiers américains de 600 M\$ US (837 M\$) de billets à 2,45 % échéant en 2050, pour un produit net de 810 M\$;
- le 3 février 2020, remboursement à l'échéance de 300 M\$ US (397 M\$) de billets à 2,40 % échéant en 2020;
- le 3 février 2020, émission de 300 M\$ US (397 M\$) en un prêt d'équipement en vertu de la facilité de crédit non renouvelable;
- remboursement lié au prêt d'équipement en vertu de la facilité de crédit non renouvelable de 5 M\$ au troisième trimestre et de 10 M\$ au cours des neuf premiers mois;
- remboursement net de papier commercial de 160 M\$ au troisième trimestre et de 839 M\$ au cours des neuf premiers mois;
- produit de 450 M\$ tiré du programme de titrisation des débiteurs;
- remboursement des emprunts sous forme de titrisation des débiteurs de 650 M\$;
- produit de 100 M\$ tiré des emprunts en vertu de l'entente de facilité de crédit renouvelable;
- remboursement de 100 M\$ des emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable; et
- remboursement lié à des contrats de location-financement de 6 M\$ au troisième trimestre et de 34 M\$ au cours des neuf premiers mois.

Les activités de financement par emprunt au cours des neuf premiers mois de 2019 comprenaient ce qui suit :

- le 8 février 2019, émission sur les marchés financiers canadiens de 350 M\$ de billets à 3,00 % échéant en 2029 et de 450 M\$ de billets à 3,60 % échéant en 2049, pour un produit net total de 790 M\$;
- émission nette de papier commercial de 202 M\$ au troisième trimestre et de 323 M\$ au cours des neuf premiers mois;
- produit de 150 M\$ tiré du programme de titrisation des débiteurs au troisième trimestre; et
- remboursement lié à des contrats de location-financement de 58 M\$ au troisième trimestre et de 78 M\$ au cours des neuf premiers mois.

Des renseignements supplémentaires sur les titres d'emprunt en circulation de la Compagnie sont donnés à la *Note 13, Dette*, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

Rachat d'actions ordinaires

La Compagnie peut racheter ses actions ordinaires, conformément à une offre publique de rachat (OPR) dans le cours normal des activités, au prix courant du marché, plus les frais de courtage, ou à tout autre prix pouvant être autorisé par la Bourse de Toronto. En vertu de son OPR en cours, la Compagnie peut racheter jusqu'à concurrence de 16,0 millions d'actions ordinaires entre le 1^{er} février 2020 et le 31 janvier 2021. Au 30 septembre 2020, la Compagnie avait racheté 2,0 millions d'actions ordinaires pour un montant de 226 M\$ en vertu de son OPR en cours.

Rapport de gestion

La Compagnie a racheté 14,1 millions d'actions ordinaires en vertu de son OPR précédente en vigueur du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2020, qui permettait le rachat jusqu'à concurrence de 22,0 millions d'actions ordinaires.

Au 31 mars 2020, compte tenu du contexte incertain et sans précédent, la Compagnie a suspendu ses activités de rachat d'actions.

Le tableau suivant présente l'information relative aux rachats d'actions pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019 :

En millions, sauf les données par action	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Nombre d'actions ordinaires rachetées	–	3,2	3,3	10,7
Prix moyen pondéré par action	– \$	122,29 \$	116,97 \$	118,49 \$
Montant des rachats ¹⁾	– \$	394 \$	379 \$	1 271 \$

1) Comprend les règlements dans les périodes subséquentes.

Fiducies d'actions

Les fiducies des régimes d'avantages sociaux du personnel (« Fiducies d'actions ») de la Compagnie achètent des actions ordinaires du CN sur le marché libre, qui sont utilisées afin d'offrir des actions ordinaires en vertu du Régime d'unités d'actions et, à compter de 2019, du Régime d'actionnariat du personnel (RAP). Les actions achetées par les Fiducies d'actions sont détenues jusqu'à ce que la Compagnie demande au fiduciaire de transférer des actions aux participants au Régime d'unités d'actions ou au RAP. D'autres informations relatives aux Fiducies d'actions sont présentées à la Note 16, *Capital-actions*, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

Dividendes versés

La Compagnie a versé des dividendes trimestriels s'élevant à 408 M\$ au troisième trimestre et à 1 225 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020, soit 0,5750 \$ par action, contre 385 M\$ et 1 161 M\$, respectivement, aux périodes correspondantes de 2019, soit 0,5375 \$ par action.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal des affaires, la Compagnie engage des obligations contractuelles. Le tableau ci-dessous indique les obligations contractuelles de la Compagnie pour les éléments suivants au 30 septembre 2020 :

En millions	Total	2020	2021	2022	2023	2024	2025 et après
Obligations de dette ¹⁾	13 684 \$	518 \$	793 \$	343 \$	212 \$	478 \$	11 340 \$
Intérêts sur les obligations de dette	10 250	91	537	518	502	495	8 107
Obligations de contrats de location-financement ²⁾	104	27	73	1	–	–	3
Obligations de contrats de location-exploitation ³⁾	483	33	115	79	57	40	159
Obligations d'acquisition ⁴⁾	1 498	873	263	145	109	55	53
Autres éléments de passif à long terme ⁵⁾	706	24	60	46	46	34	496
Total – Obligations contractuelles	26 725 \$	1 566 \$	1 841 \$	1 132 \$	926 \$	1 102 \$	20 158 \$

1) Présentées nettes des escomptes non amortis et des coûts liés à l'émission de dette et excluant les obligations de contrats de location-financement.

2) Comprend des intérêts implicites de 2 M\$.

3) Comprend 70 M\$ liés à des options de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain et des intérêts implicites de 49 M\$.

4) Comprend des engagements fixes et variables pour des rails, des services informatiques et des licences, des roues, des wagons, des services techniques, des locomotives, des traverses ainsi que d'autres matériel et services. Les coûts des engagements variables ont été estimés au moyen des prix et des volumes prévus.

5) Comprend les paiements prévus pour l'indemnisation des travailleurs, les avantages complémentaires de retraite autres que les régimes de retraite, les avantages fiscaux non constatés nets, les passifs à l'égard de l'environnement et les obligations découlant des régimes de retraite qui ont été classés à titre d'ententes de règlements contractuels.

Flux de trésorerie disponibles

La direction estime que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile des liquidités puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes, les rachats d'actions et les occasions stratégiques. La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte de l'incidence des acquisitions d'entreprises, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2020 et 2019, et des flux de trésorerie disponibles :

En millions	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 220 \$	1 692 \$	4 157 \$	4 405 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(722)	(992)	(2 078)	(3 073)
Flux de trésorerie nets générés avant les activités de financement	498	700	2 079	1 332
Rajustement : Acquisition, déduction faite des espèces acquises ¹⁾	8	—	8	167
Flux de trésorerie disponibles	506 \$	700 \$	2 087 \$	1 499 \$

1) Se rapporte aux acquisitions de H&R et de TransX. Voir la section intitulée Liquidités et ressources en capitaux – Activités d'investissement du présent Rapport de gestion pour de plus amples renseignements.

Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple est une mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette et à d'autres obligations à long terme. La Compagnie calcule le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple en divisant les capitaux empruntés rajustés par le BAIIA rajusté. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des capitaux empruntés et du bénéfice net aux mesures rajustées indiquées ci-dessous, qui ont été utilisées pour calculer le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple :

En millions, à moins d'indication contraire	Au 30 septembre et pour les douze mois terminés le 30 septembre	2020	2019
Capitaux empruntés		13 786 \$	13 768 \$
Rajustements :			
Passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins de un an		434	536
Régimes de retraite en déficit		521	476
Capitaux empruntés rajustés		14 741 \$	14 780 \$
Bénéfice net		3 414 \$	4 486 \$
Intérêts débiteurs		556	524
Charge d'impôts sur les bénéfices		936	1 278
Amortissement		1 574	1 521
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente		486	—
BAIIA		6 966	7 809
Rajustements :			
Autres produits		(8)	(144)
Autres éléments du produit net des prestations		(314)	(317)
Coût des contrats de location-exploitation		152	190
BAIIA rajusté		6 796 \$	7 538 \$
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple (fois)		2,17	1,96

Tous les énoncés prospectifs dont il est question dans la présente section comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur des hypothèses relatives à des événements et à des développements qui pourraient ne pas se matérialiser ou qui pourraient être neutralisés, en

Rapport de gestion

totalité ou en partie, par d'autres événements et développements. Consulter la section intitulée *Énoncés prospectifs* de ce Rapport de gestion où sont présentés les hypothèses et les facteurs de risque touchant de tels énoncés prospectifs.

Dispositions hors bilan

Garanties et indemnisations

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conclut des ententes qui peuvent exiger qu'elle fournisse des garanties ou indemnisations, à des tiers et à d'autres, qui peuvent dépasser la durée des ententes. Il peut s'agir notamment de lettres de crédit de soutien, de cautions et d'autres obligations ainsi que d'indemnisations d'usage pour le type d'opération ou pour le secteur ferroviaire. Au 30 septembre 2020, la Compagnie n'a inscrit aucun passif afférent aux garanties et indemnisations. Des renseignements supplémentaires sur les garanties et indemnisations sont donnés à la *Note 14, Engagements et éventualités d'importance*, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie.

Données relatives aux actions en circulation

Au 20 octobre 2020, la Compagnie avait 710,2 millions d'actions ordinaires ainsi que 3,7 millions d'options d'achat d'actions en circulation.

Instruments financiers

Gestion des risques

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie est exposée à divers risques qui découlent de son utilisation d'instruments financiers, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité, ainsi qu'à des risques de marché, qui comprennent le risque de change étranger, le risque de taux d'intérêt et le risque sur prix de marchandises. La section intitulée *Instruments financiers* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie décrit ces risques et la manière dont la Compagnie les gère.

Instruments financiers dérivés

Au 30 septembre 2020, la Compagnie avait des contrats de change à terme en vigueur d'une valeur nominale de 624 M\$ US (1 088 M\$ US au 31 décembre 2019). Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, la Compagnie a comptabilisé une perte de 30 M\$ et un gain de 36 M\$, respectivement, relativement aux contrats de change à terme, contre un gain de 24 M\$ et une perte de 46 M\$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2019. Ces gains et pertes ont été neutralisés en grande partie par la réévaluation d'actifs et de passifs monétaires libellés en dollars US et comptabilisés au poste Autres produits.

Au 30 septembre 2020, la juste valeur des contrats de change à terme en vigueur inclus dans le poste Autres actifs à court terme et le poste Crédoeurs et autres était de 5 M\$ et de 18 M\$, respectivement (néant \$ et 24 M\$, respectivement, au 31 décembre 2019).

Juste valeur des instruments financiers

Au 30 septembre 2020, la dette de la Compagnie, à l'exclusion des contrats de location-financement, avait une valeur comptable de 13 684 M\$ (13 662 M\$ au 31 décembre 2019) et une juste valeur de 16 695 M\$ (15 667 M\$ au 31 décembre 2019).

Des renseignements supplémentaires sur les instruments financiers sont donnés à la *Note 15, Instruments financiers*, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie.

Recommandations et méthodes comptables récentes

Au cours des neuf premiers mois de 2020, la Compagnie a adopté la récente mise à jour *Accounting Standards Update* (ASU) ci-dessous qui a été publiée par le *Financial Accounting Standards Board* (FASB) :

ASU 2016-13 *Financial instruments – Credit losses (Topic 326): Measurement of credit losses on financial instruments*

Cette norme exige que les actifs financiers évalués au coût amorti soient présentés à la valeur comptable nette du montant que l'on s'attend à recouvrer. La nouvelle norme remplace la méthode actuelle de dépréciation fondée sur les pertes subies par un modèle qui repose sur les pertes de crédit attendues.

La Compagnie a adopté cette norme au cours du premier trimestre de 2020, avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les États financiers consolidés de la Compagnie autre que les nouvelles obligations en matière d'informations à fournir.

La récente mise à jour ASU ci-dessous, qui a été publiée par le FASB, est entrée en vigueur au cours des neuf premiers mois de 2020 et n'a pas été adoptée par la Compagnie :

ASU 2020-04 Reference rate reform (Topic 848): Facilitation of the effects of reference rate reform on financial reporting

Le *London Interbank Offered Rate* (LIBOR) est un taux d'intérêt de référence utilisé dans diverses ententes par tous les types d'entités. À la fin de 2021, les banques ne seront plus tenues de communiquer l'information utilisée pour établir le LIBOR qui, par conséquent, pourrait être abandonné. D'autres taux d'intérêt utilisés à l'échelle mondiale pourraient aussi être abandonnés pour des raisons semblables.

Cette norme ASU fournit des mesures de simplification et des exceptions facultatives pour l'application des principes comptables généralement reconnus aux transactions touchées par la réforme des taux de référence, si certains critères sont respectés. Ces transactions touchent notamment les modifications aux contrats, les relations de couverture et la vente ou le transfert des titres d'emprunt classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance.

Les dispositions de la norme ASU sont entrées en vigueur le 12 mars 2020; toutefois, elles ne seront autorisées que jusqu'au 31 décembre 2022, date à laquelle les travaux liés au remplacement du taux de référence devraient être terminés. La Compagnie peut appliquer les dispositions de la norme ASU au début d'une période de déclaration lorsque les choix seront effectués, ou de façon prospective à compter de la date comprise dans une période intermédiaire qui contient le 12 mars 2020 ou qui y est postérieure. Actuellement, la Compagnie compte un total d'environ 350 M\$ US d'emprunts en cours et d'obligations de contrats de location-financement fondés sur le LIBOR qui seraient touchés par les dispositions de cette norme. La Compagnie évalue l'effet que l'adoption de cette norme ASU aura sur ses États financiers consolidés et les informations à fournir connexes, en plus de déterminer si elle choisira d'appliquer l'une ou l'autre des mesures de simplification ou exceptions facultatives permises.

D'autres normes ASU récemment publiées et devant être appliquées lors de périodes commençant le ou après le 30 septembre 2020 ont été évaluées par la Compagnie et ne devraient pas avoir une incidence significative sur les États financiers consolidés de la Compagnie.

Au cours du premier trimestre de 2020, la méthode comptable suivante a été mise à jour en raison de l'adoption de la norme ASU 2016-13 *Financial instruments - Credit losses (Topic 326): Measurement of credit losses on financial instruments* :

Méthode comptable liée aux débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés au coût, déduction faite des rajustements de la facturation et de la provision pour pertes de crédit. La provision pour pertes de crédit est fondée sur les informations pertinentes concernant les événements passés, y compris l'expérience antérieure, la situation actuelle et les prévisions raisonnables et justifiables touchant la recouvrabilité du montant présenté. Les débiteurs considérés comme irrécouvrables sont radiés au moyen de la provision pour pertes de crédit. Les recouvrements subséquents de montants auparavant radiés sont crédités aux créances douteuses dans le poste Risques divers et autres des États consolidés des résultats.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, la méthode comptable suivante a été mise en œuvre à la suite de la décision de la Compagnie de mettre en vente, pour des activités ferroviaires continues, certaines lignes non essentielles :

Méthode comptable liée aux actifs détenus en vue de la vente

Les actifs qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur, diminuée des frais de vente prévus (« prix de vente estimatif »), une perte étant comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable excède le prix de vente estimatif. Le classement est applicable lorsque les actifs sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel et que la vente des actifs est probable. De plus, le transfert des actifs doit normalement répondre, dans l'année suivant le classement de ceux-ci, aux critères de comptabilisation à titre de vente réalisée.

Après avoir été classés comme étant détenus en vue de la vente, les actifs ne font l'objet d'aucun amortissement, puis les actifs et tout passif qui leur sont directement liés sont classés en tant qu'actifs courants dans les Bilans consolidés de la Compagnie.

Les modifications ultérieures du prix de vente estimatif des actifs détenus en vue de la vente sont comptabilisées aux résultats à titre de gains ou de pertes, la comptabilisation des gains ultérieurs étant limitée au cumul des pertes comptabilisées précédemment.

Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers selon les PCGR exige de la part de la direction des estimations, jugements et hypothèses qui influent sur les produits, les charges, les actifs et les passifs présentés ainsi que sur l'information à fournir concernant les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers. La direction révise ses estimations de façon continue en fonction de l'information disponible. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les politiques de la Compagnie relatives aux impôts sur les bénéfices, aux dépenses en immobilisations, à l'amortissement, aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, aux blessures corporelles et autres réclamations et aux questions environnementales sont celles qui nécessitent des jugements et des estimations plus importants de la part de la direction dans l'établissement des États financiers consolidés de la Compagnie et, par conséquent, sont considérées comme critiques. Il y a lieu de se reporter à la section intitulée *Estimations comptables critiques* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie pour obtenir une description détaillée des estimations comptables critiques de la Compagnie. Il n'y a pas eu de changements importants dans ces estimations au cours des neuf premiers mois de 2020, à l'exception des changements divulgués dans la section intitulée *Vue d'ensemble de la stratégie – Actifs détenus en vue de la vente* de ce Rapport de gestion.

La direction discute de l'élaboration et de la sélection des conventions comptables critiques de la Compagnie, y compris les estimations et les hypothèses sous-jacentes, avec le Comité d'audit du Conseil d'administration de la Compagnie. Le Comité d'audit a examiné les informations fournies dans ce document.

Risques commerciaux

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie est exposée à des risques commerciaux et à des incertitudes qui peuvent avoir un effet sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses liquidités. Si certaines expositions peuvent être réduites grâce aux stratégies de gestion des risques de la Compagnie, de nombreux risques relèvent de facteurs externes indépendants de la volonté de la Compagnie ou sont d'une nature telle qu'ils ne peuvent pas être éliminés.

Il y a lieu de se reporter à la section intitulée *Risques commerciaux* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie, laquelle est intégrée aux présentes par renvoi, pour obtenir une description détaillée des principales sources de risques commerciaux et d'incertitudes en ce qui concerne : la concurrence, les questions environnementales, les blessures corporelles et autres réclamations en justice, les négociations syndicales, la réglementation, la conjoncture économique, la volatilité de la capitalisation des régimes de retraite, la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes, les restrictions au commerce, le terrorisme et les conflits internationaux, le risque de crédit des clients, les liquidités, la concentration des fournisseurs, la disponibilité de personnel qualifié, le coût du carburant, le change étranger, les taux d'intérêt, les perturbations du réseau de transport, les intempéries ainsi que les changements climatiques. D'autres risques et incertitudes dont la direction n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle considère comme négligeables pour l'instant pourraient malgré tout aussi avoir des répercussions défavorables sur les activités de la Compagnie.

Les paragraphes qui suivent présentent des changements importants aux risques décrits dans le Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie et font le point sur les questions de main-d'œuvre et les questions réglementaires.

Risque lié à la pandémie et au ralentissement économique

L'écllosion d'une pandémie d'une maladie contagieuse, comme la pandémie de COVID-19 qui sévit à l'heure actuelle, peut gravement perturber les économies régionales et mondiale. La transmission de la COVID-19 et les efforts déployés pour contenir la propagation de la maladie ont entraîné la fermeture de frontières internationales, nationales et locales, des restrictions en matière de voyage, des perturbations importantes dans les activités commerciales, les chaînes d'approvisionnement, les activités des clients et la demande connexe, des annulations, réductions et autres changements en matière de services, des défis importants dans la préparation et la prestation liées aux services de santé, des quarantaines, ainsi que de vives inquiétudes et préoccupations d'ordre général, autant de facteurs qui ont une incidence négative sur la conjoncture économique et qui pourraient donner lieu à des répercussions encore plus grandes à l'avenir. Il est impossible de prévoir quelles mesures et restrictions supplémentaires seront imposées par les autorités gouvernementales, ni la durée pendant laquelle ces mesures et restrictions s'appliqueront. La fermeture prolongée des frontières et les perturbations de l'économie et de la chaîne d'approvisionnement pourraient entraîner davantage de répercussions défavorables importantes sur les résultats financiers et les activités de la Compagnie. La pandémie de COVID-19 pourrait également avoir un impact encore plus considérable sur la demande de transport des marchandises et les prix des marchandises en lien avec le ralentissement économique, le manque d'équipement, les perturbations commerciales, les pénuries temporaires de personnel et les fermetures temporaires d'installations qui s'ensuivraient dans les endroits les plus touchés par la pandémie. L'ampleur et la gravité de ces perturbations et leur incidence sur les résultats financiers et les activités de la Compagnie ont été importantes et devraient continuer de l'être.

Restrictions au commerce

Le 13 mars 2020, le Canada a ratifié l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC), une nouvelle entente commerciale qui remplace l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). L'entente, ratifiée par les trois pays, est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2020.

Rien ne permet d'assurer que l'issue éventuelle d'autres mesures commerciales diverses en cours qui ont été prises par les gouvernements et les organismes gouvernementaux à l'échelle mondiale n'aura pas de répercussions défavorables importantes sur le volume des expéditions ferroviaires et (ou) sur les produits d'exploitation tirés des marchandises transportées par la Compagnie et, conséquemment, n'aura pas de répercussions importantes et défavorables sur son bénéfice et (ou) ses flux de trésorerie.

Perturbations du réseau de transport

Vu la nature intégrée de l'infrastructure nord-américaine du transport de marchandises, les activités de la Compagnie pourraient subir les répercussions négatives de perturbations de son propre réseau, notamment des barrages illégaux, et de perturbations du service d'autres liens de transport, tels que des ports et d'autres chemins de fer qui ont des points d'échange avec la Compagnie. Une perturbation importante et prolongée du service du réseau du CN ou de l'une de ces entités pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les liquidités de la Compagnie. En outre, une détérioration des relations de collaboration que la Compagnie entretient avec les transporteurs correspondants pourrait avoir une incidence directe sur ses activités.

Main-d'œuvre et négociations

Au 30 septembre 2020, l'effectif total du CN était de 17 274 personnes au Canada, dont 12 281, ou 71 %, étaient syndiquées, et de 6 734 personnes aux États-Unis, dont 5 635, ou 84 %, étaient syndiquées. Les relations de la Compagnie avec son personnel syndiqué sont régies, entre autres, par des conventions collectives qui sont négociées périodiquement. Des litiges au sujet du renouvellement des conventions collectives pourraient donner lieu à des grèves, à des ralentissements de la production et à des pertes d'exploitation. Les conventions collectives futures ou la renégociation de conventions existantes pourraient faire monter les coûts de la main-d'œuvre et des avantages sociaux et les dépenses connexes. Rien ne permet d'assurer que les conventions collectives de la Compagnie pourront être renouvelées et ratifiées sans grève ou lock-out, ou que la résolution de ces négociations collectives n'aura pas de répercussions défavorables importantes sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Compagnie.

Réglementation

Afin de faciliter le transport continu des marchandises pendant la pandémie de COVID-19, les organismes de réglementation des États-Unis et du Canada ont accordé des dérogations ou des exemptions aux compagnies ferroviaires à titre de mesures d'allègement relativement à l'application stricte de certains règlements. Ces mesures d'allègement ont été mises en œuvre pour faciliter la distanciation sociale et pour répondre à d'autres contraintes liées à la pandémie de COVID-19 qui auraient empêché les compagnies ferroviaires de se conformer aux exigences des dispositions existantes.

Réglementation économique – États-Unis

En vertu de la *Passenger Rail Investment and Improvement Act of 2008* (PRIIA), Amtrak et la *Federal Railroad Administration* (FRA) ont le pouvoir de fixer conjointement des normes de rendement selon la PRIIA. Les mesures précédentes ont été annulées et la disposition relative à l'arbitrage prévue par la loi a été supprimée par la Cour d'appel des États-Unis pour le District de Columbia. Le 31 mars 2020, la FRA a proposé des indicateurs pour mesurer la performance. La FRA a tenu une séance d'audience publique par conférence téléphonique le 30 avril 2020. Le 1^{er} juin 2020, le CN, d'autres chemins de fer assurant le transport de marchandises et l'*Association of American Railroads* (AAR) ont soumis des commentaires. Dans le cadre de la PRIIA, le Congrès américain a autorisé le STB à enquêter sur tout chemin de fer qui accueille des trains d'Amtrak sur ses voies et qui ne répond pas aux normes de rendement en vertu de la PRIIA et le STB est autorisé à évaluer les dommages-intérêts contre le chemin de fer hôte.

En 2019, le STB a proposé des règles et des énoncés de politiques et a reçu des commentaires concernant la présentation de données sur le service ferroviaire, la méthodologie utilisée par l'organisme pour déterminer le coût du capital du secteur ferroviaire et les normes sur le caractère raisonnable des tarifs, en plus de présenter des propositions sur les redevances de stationnement et les frais accessoires.

Le 30 avril 2020, le STB a adopté un règlement définitif et un énoncé de politique sur les redevances de stationnement et a proposé des règlements supplémentaires sur la facturation des redevances de stationnement.

Le 23 juin 2020, le STB a retiré sa proposition visant à modifier sa méthodologie existante pour déterminer le coût du capital du secteur ferroviaire.

Le 3 août 2020, le STB a publié un règlement définitif sur l'adoption d'une approche simplifiée pour plaider la domination sur un marché dans les cas mettant en cause le caractère raisonnable des tarifs ferroviaires. Plusieurs associations d'expéditeurs ont sollicité un réexamen.

Rapport de gestion

Le 30 septembre 2020, le STB a sollicité, d'ici au 4 décembre 2020, les commentaires du public concernant une nouvelle approche proposée qui pourrait être utilisée pour déterminer s'il convient de révoquer les exemptions existantes liées aux marchandises et de plutôt soumettre ces dernières aux règlements du STB.

Réglementation sur la sécurité – Canada

Le 7 février 2020, le ministre a émis un arrêté en vue de limiter la vitesse des trains transportant des marchandises dangereuses. Le 16 février 2020, le ministre a révisé l'arrêté afin de prendre en compte les investissements substantiels qui ont permis d'équiper les lignes principales, sur lesquelles circulent la plus grande partie des wagons du CN, d'un système de signalisation automatisée. L'arrêté révisé a permis à la Compagnie de reprendre ses activités de manière plus efficiente à la suite des barrages illégaux. Le ministre a émis un nouvel arrêté ministériel entrant en vigueur le 1^{er} avril 2020 afin de remplacer celui du 16 février 2020. Ce nouvel arrêté s'applique aux trains transportant du pétrole brut ou du gaz de pétrole liquéfié et impose des limites de vitesse en dehors de la période hivernale et pendant cette période.

Réglementation sur la sécurité – États-Unis

Le 18 février 2020, la FRA a publié un règlement définitif imposant à tous les chemins de fer de classe I et à certains chemins de fer d'intérêt local d'élaborer dans un plan écrit un programme de réduction des risques ferroviaires qui sera révisé et approuvé par la FRA et qui fera l'objet d'un audit. Le plan écrit devra être soumis d'ici le mois d'août 2021. Le 10 avril 2020, l'AAR a sollicité le réexamen par la FRA de certains aspects du règlement définitif. Le 8 mai 2020, la FRA a rejeté la demande de l'AAR concernant le réexamen de l'échéance de mise en œuvre; elle répondra aux deux autres points de la requête de l'AAR dans une décision distincte.

La CIT est une technologie anticollision qui est conçue pour neutraliser les commandes de la locomotive, prévenir les collisions entre les trains, les déraillements attribuables aux vitesses excessives, les déraillements attribuables à des aiguillages mal orientés et les intrusions dans des zones de travail définies. En 2018, la Compagnie a respecté les étapes requises et la FRA a autorisé le prolongement de l'échéance pour la Compagnie afin que cette dernière procède à l'implantation complète d'ici le 31 décembre 2020. Au deuxième trimestre de 2020, le CN a poursuivi ses essais d'interopérabilité avec les chemins de fer locataires. Le 29 juin 2020, à la demande de la FRA pour tous les chemins de fer de classe I, le CN a déposé une demande de modification du plan de sécurité de la CIT. La non-conformité à ces lois et règlements ou à d'autres lois et règlements pourrait exposer la Compagnie à des amendes, des pénalités et (ou) des interruptions de service. La mise en œuvre de la CIT entraînera une augmentation des dépenses en immobilisations et des charges d'exploitation. Afin de mettre en œuvre la CIT, la Compagnie a investi dans diverses applications des technologies de l'information, y compris des systèmes du centre de contrôle, qui visent à améliorer la fiabilité des activités d'exploitation en CIT. Si la Compagnie trouvait ultérieurement une technologie meilleure ou plus fiable, elle pourrait envisager de la mettre en œuvre, ce qui pourrait entraîner des coûts supplémentaires. La CIT pourrait avoir pour conséquence de diminuer l'efficacité opérationnelle et les niveaux de service.

Rien ne permet d'assurer que ces initiatives ou toute autre initiative réglementaire ou législative actuelle ou future du gouvernement et des organismes fédéraux aux États-Unis n'auront pas de répercussions défavorables importantes sur les résultats d'exploitation de la Compagnie ou sur sa situation concurrentielle et financière.

Contrôles et procédures

Le président-directeur général et le chef de la direction financière de la Compagnie, après avoir évalué l'efficacité des contrôles et procédures de la Compagnie concernant la communication de l'information financière (selon la définition des règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de la *Exchange Act*) au 30 septembre 2020, ont conclu que les contrôles et procédures de la Compagnie concernant la communication de l'information financière étaient efficaces.

Au cours du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2020, aucune modification n'a été apportée au contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière ayant touché de façon importante, ou risquant raisonnablement de toucher de façon importante, le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière.